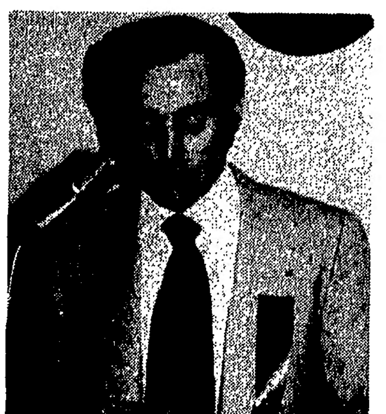
le franco albertain

Mercredi le 9 avril 1975 Volume 8 Numéro 19

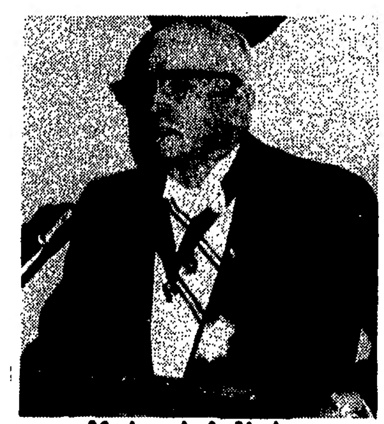
15 cents

Chez les Chevaliers de Colomb de Legal

Un 25e anniversaire célébré avec éclat



M. Rémi Cyr, Grand Chevalier du Conseil No 3223



M. Joseph A. Nadeau Orateur invité

LEGAL (GL) - C'est avec beaucoup d'éclat que les Chevaliers de Colomb de Legal ont célébré le 25e anniversaire de leur fondation. Lors de la première initiation qui eut lieu le 24 avril 1949, au-delà de 50 personnes étaient devenues membres du nouveau Conseil No 3223. Depuis, 248 membres sont passés par le Conseil, dont 23 sont décédés.

En 1949, le Grand Chevalier était M. Léon St-Martin, le Député Grand Chevalier, M. Lucien Provost et le chancelier, M. L. Bergevin. Les autres membres de l'exécutif étaient répartis comme suit: M. Normand Létourneau, secrétaire-financier, M. J.-A. Thérien, secrétaire-archiviste; M. Lucien L'Heureux, trésorier; M. R. Montpetit, intendant; Me Lionel Tellier, avocat; M. G. Montpetit, cérémoniaire; M. R. Boisvert, sentinelle intérieure; M. V. Lachance, sentinelle extérieure; le Père R. Bérubé, aumônier et MM D. Mercier, A. Nobert et Y. Gouin, syndics.

A 5h. p.m., samedi dernier, une messe solennelle était célébrée en l'église St-Emile, sous la présidence de Son Excellence Mgr Raymond Roy, évêque de St-Paul. Au cours de son homélie, Mgr Roy rappela, s'appuyant sur les textes des lectures, qu'il était d'une extrême importance que tous et chacun s'impliquent d'une façon ou de l'autre dans la communauté. "C'est en quelque sorte un signe de notre foi, a-t-il déclaré. Si on est bien engagé, il y a de bonnes chances que notre foi soit en bonne santé. Si on ne l'est pas du tout, il est bien possible que notre foi soit sur le point de s'éteindre."

Présentement, le Conseil No 3223 compte 64 membres dont la moyenne d'âge serait d'environ 28 ans. Les Chevaliers de Colomb de Legal forment une organisation dynamique comme on a pu s'en rendre compte lors du banquet qui a suivi au Centre de Legal. Quelque deux cents convives étaient présents. Après un repas de première qualité servi avec autant de gentillesse que de promptitude, ils ont pu entendre quelques discours dont celui de M. Rémi Cyr, Grand Chevalier du Conseil de Legal, et M. Joseph-A. Nadeau qui est Chevalier de Colomb depuis 1916, et qui est officier depuis 50 ans. M. Nadeau avait organisé la fondation du Conseil de Legal en 1949. Il a rappelé avec beaucoup d'humour que cette initiation de 1949 avait été la "pire" à laquelle il lui a jamais été donné de présider..., ce qui n'a pas manqué de provoquer des éclats de rire, surtout de la part de ceux qui étaient présents à cet événement historique, il y a 25 ans.

A l'issue du souper, on a également présenté des plaques commémoratives à M. E.R. Motoska, député provincial des C. de C. et à M. R. Boissonnault.

Les officiers actuels du Conseil No 3223 sont MM Rémi Cyr, Grand Chevalier; M. Normand Létourneau, député Grand Chevalier; M. F. Rivard, chancelier; M. Jos. Nault, secrétaire-financier; M. Raymond Tremblay, secrétaire-archiviste; M. L. Montpetit, trésorier; M. P. Morin, intendant; M. A. Morin, avocat; M. L. Rivard, cérémoniaire; M. A. Coursaux, sentinelle intérieure; M. R. Montpetit, sentinelle extérieure; M. l'abbé R. Bissonnette, aumônier; et MM. W. Lecavalier, L. Dechamplain et R. Gagné, syndics.

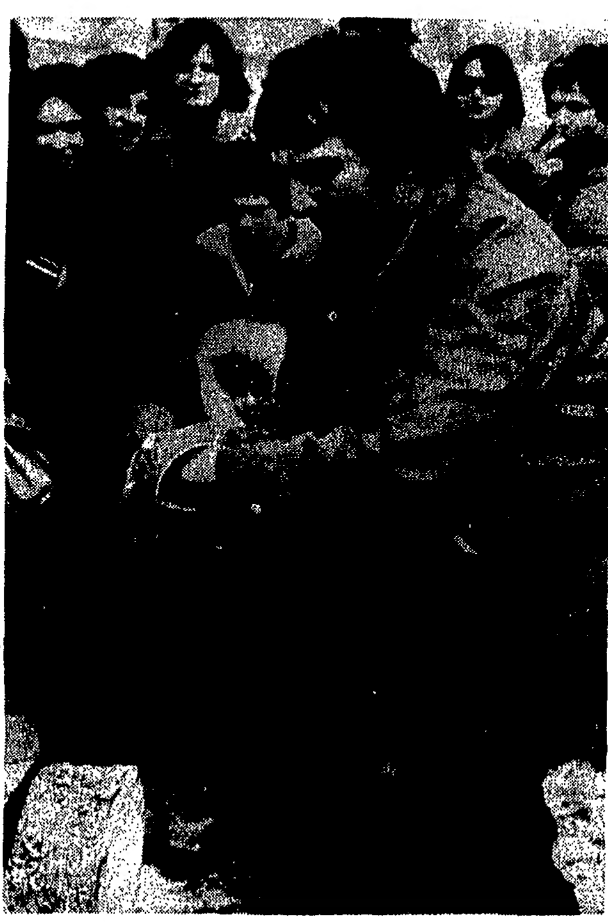
La francophonie de St-Paul est bien vivante

St-Paul (GL) - A en juger par les centaines de personnes qui se sont déplacées pour se rendre à la "Cabane à Sucre" de St-Paul en fin de semaine dernière, les francophones de Saint-Paul se portent bien. On est venu de tous les villages environnants pour participer à cet événement, aussi bien d'ailleurs que de Bonnyville et d'Edmonton. Et chacun en a eu pour son argent. La tire était savoureuse, le souper plantureux et la soirée divertissante.

Des activités avaient été organisées pour les enfants aussi bien que pour les adultes, et jeunes et vieux se sont côtoyés toute la journée dans une atmosphère bien de chez nous.

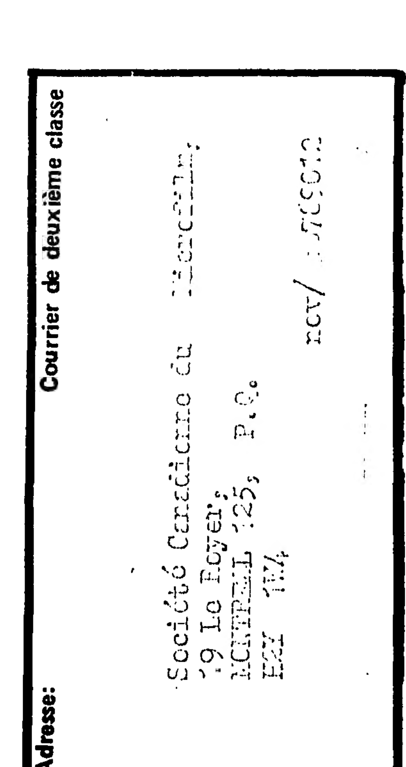
Ce festival du sucre avait été précédé par deux journées d'études qui ont porté principalement sur des questions d'éducation. On pourra lire en page 8 un rapport plus détaillé de ces activités.

Bravo aux gens de Saint-Paul et de la région!



Le directeur de l'école élémentaire, M. Maurice Mandin a été un des premiers à s'attaquer au billot avec un copain. Malgré un temps record de 25 secondes, cette première équipe s'est fait supplanter par... voir p. 8.





Qui sera "Mlle Cabane à Sucre" 1975?

voir p. 3

fenêtre sur le monde

L'ALBERTA ENVOIE DES OEUFS AUX INDES

Une cargaison d'oeufs de l'Alberta sera livrée aux enfants affamés de l'Inde au mois de mai. Ces oeufs ont été achetés grâce aux Canadiens de l'Ouest qui ont jeûné le 19 décembre 1974. L'argent épargné a été envoyé à Oxfam-Canada, région de l'Ouest.

AVEZ-VOUS $15,000 À GASPILLER?

La Société Canadienne du Cancer rappelle que fumer est une habitude désastreuse. Dans un éditorial qu'il a écrit, le Dr A.J. Phillips rappelle que plusieurs jeunes gens se laissent influencer par des messages publicitaires montrant de durs cow-boys, la cigarette à la bouche ou des personnes "dans le vent" qui fument leur cigarette préférée. "Les jeunes gens devraient se souvenir, explique le Dr Phillips, que ces annonces sont payées par une industrie qui a soigneusement calculé qu'un jeune homme ou une jeune fille qui se laisse prendre par la cigarette dépensera environ $15,000 dollars durant sa vie sur ce produit.

ALLIANCE CHORALE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

C'est le 8 mars dernier qu'a été lancé officiellement "L'Alliance Chorale Nouvelle-Ecosse". La présidente est Yvette Valotaire de Meteghan.

CAMPAGNE CONTRE LE CANCER

La division albertaine de la Société canadienne du cancer a lancé sa campagne annuelle le 2 avril dernier à l'école Victoria Composite à Edmonton. Cette campagne durera pendant tout le mois d'avril. L'objectif de la campagne, cette année, est de $291,915.00.

LA LENTEUR DE RADIO-CANADA

Les francophones de certaines régions de la Nouvelle-Ecosse ne seraient guère favorisés par la Société Radio-Canada. C'est du moins ce qui ressort d'une lettre du Comité de la Radio en Argyle et Clare (N.-E.), signée Léger Comeau et adressée à Laurent Picard, président de la Société. Plusieurs régions de cette province sont privées des services de la Radio et de la Télévision françaises, en dépit de demandes réitérées, "demandes, dit la lettre, qui remontent à l'année 1972, en vue de l'établissement d'un poste de radio dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse".

NOUVEAU PRÉSIDENT A LA S.F.M.

C'est le Dr Gérard Archambault qui a été élu le nouveau président de la Société Franco-Manitobaine. Son exécutif est composé de Jean-Marie Taillefer (1er vice-président); Norman Collet (2ième vice-président); Richard Dorge (trésorier); Denise Fournier (conseillère); Rachel Roy (conseillère); Camille Légaré, C.S.V. (conseiller); Gérald Dubé (conseiller); et Richard Simoens (conseiller-jeunesse).

CHERCHEZ-VOUS UN EMPLOI D'ÉTÉ?

Le ministère de la Main d'oeuvre et de l'Immigration a publié un dépliant renfermant des conseils pour celui qui se cherche un emploi durant l'été: où aller? où chercher? Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada peut répondre à vos besoins. Ce dépliant vous dit comment procéder pour vous trouver un emploi. On peut se procurer cette publication en s'adressant au Ministère de la Main d'oeuvre et de l'Immigration, Edifice Commémoratif E.A. Bourque, 305, rue Rideau, Ottawa, K1A 0J9.

LE QUÉBEC S'OCCUPE DES PERSONNES ÂGÉES

Le Québec fait désormais bénéficier ses citoyens d'une hausse des prestations de son régime de rentes. Un nouveau projet de loi vise à augmenter graduellement les prestations de retraite jusqu'à $350 par mois en 1985 et à permettre aux retraités de 65 à 69 ans de continuer à travailler, s'ils le désirent, tout en touchant leur rente. De plus, les veufs retireraient les mêmes avantages que les veuves.

DES MOTS QUÉBÉCOIS

La nouvelle édition du dictionnaire Bordas, dans laquelle figurent près de 400 mots et expressions typiquement québécois, a été accueillie de diverses façons. Des puristes de la langue française s'en sont scandalisés, tandis que les tenants d'une langue particulière au Québec s'en sont réjouis.

DES PIES AMÉRICAINES

En 1973, avec leurs 19 milliards de communications téléphoniques, les Canadiens n'arrivent qu'au 4ième rang des pays utilisateurs du téléphone. Les Américains se sont mérité la palme, suivis des Japonais et des Français... Et oui!

LE CARDINAL DEVIENT CURÉ

Le Cardinal Paul-Emile Léger, autrefois archevêque de Montréal, a été nommé, à sa demande, curé de la paroisse de Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, dans le quartier Ahuntsic, à Montréal. Il dit avoir voulu se rapprocher des oeuvres qu'il a fondées pour venir en aide aux populations des pays en voie de développement.



"J'viens pour la 'job'."

Dates à retenir

mars-avril 1975

23 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 2h.30	24	25 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	26 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	27	28 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	29
30	31 FORUM sur le bilinguisme à 7h.00 p.m. à CBXFT	1 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du Club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	2	3 Long métrage au Collège St-Jean Juge André Dechêne Salon historique au Collège St-Jean LA POLITIQUE EN ALBERTA	4	5 Concours éliminatoire provincial de Mlle Cabane à Sucre 75 Chorale du C.U.S.J. Concert à Calgary
6	7 FORUM sur la peine de mort à 7h.00 p.m. à CBXFT	8 Concert de musique hongroise au théâtre de la Bibliothèque Centrale à 7h.00 p.m. Billets à l'entrée	9 Film à Calgary THERESE DESQUEYROUX Université 5h.00 p.m.	10 Long métrage au Collège St-Jean JULIETTE OU LA CLEF DES SONGES 19h.30 *Entrée libre*	11 Soirée canadienne à Vimy Artiste invité: Jean Renaud Réunion annuelle du CAC, Falher	12 Conseil Général de l'ACFA
13	14 Réunion annuelle de l'ACFA de Bonnyville	15	16 Réunion annuelle du Centre d'expérience préscolaire Centre St-Joachim Réception: 7:30 Réunion: 8:15	17 Réunion publique du T.F.E. (voir page 5)	18 Danse familiale à Morinville Orchestre de Ghislain Bergeron	19 A Edmonton Le Cercle dramatique de St-Paul présente "La Fugue de Léonard" de Pierre Thareau Concours oratoire (voir éditorial p. 3)
20 Journée des vocations A Edmonton Le Cercle dramatique de St-Paul présente "La fugue de Léonard" de Pierre Thareau	21	22	23	24	25	26 CABANE A SUCRE D'EDMONTON

Qui sera "Mlle Cabane à Sucre" 1975?

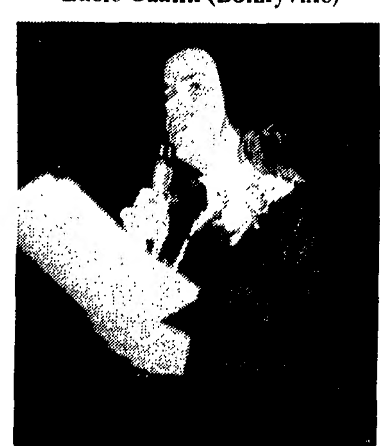

Paulette Chalifoux (Rivière-la-Paix)


Denise Michaud (Calgary)


Lucie Gaulin (Bonnyville)


Mariette Tremblay (Legal-Morinville)


Lorette Robinson (St-Paul)


Sharyn Favreau (Edmonton)

C'est samedi soir dernier qu'avait lieu le "Bal de Mlle Cabane à Sucre" au *Silver Slipper Saloon*, à Edmonton. Devant une foule d'environ 150 personnes, les candidates de chacune des régions se sont présentées avec beaucoup de grâce et de savoir faire. C'est à la 26e CABANE A SUCRE d'Edmonton, le 26 avril prochain que la reine sera connue et proclamée. La tâche des juges n'aura pas été très facile, surtout s'ils ont tenu compte de la différence d'âge assez importante qu'il y a entre la plus jeune et la plus vieille candidate...

L'ACFA à Morinville

Dimanche après midi, le 16 mars avait lieu à Morinville,le ralliement annuel de l'A.C.F.A. régionale de Morinville, Legal, Vimy et Picardville. La discothèque des jeunes était ouverte à tous ceux qui voulaient se renseigner sur les activités de nos jeunes francophones.

Mme Yvonne Leduc, présidente de l'assemblée, présenta d'abord mademoiselle Agathe Gaulin, animatrice de la francophonie-jeunesse de l'Alberta. Elle fit connaître les activités déjà entreprises par son groupe avec l'espoir de sensibiliser d'autres jeunes qui voudront bien continuer le travail déjà commencé par le groupe.

A son tour M. Eugène Trottier nous parla de l'état financier de l'A.C.F.A. Son compte-rendu nous fit bien comprendre que l'association est en pleine activité et que le français est loin de devenir une langue morte dans l'Alberta. L'A.C.F.A. sera ce que nous la ferons et, si chaque Franco-Albertain se rallie à l'organisation, nous avons tout à espérer, tant de ses services que de son encouragement.

Après une imposante série de questions - réponses, la foule qui avait grossi considérablement, se rendit à la salle à manger où un succulent repas fut servi par les dames de la paroisse.

Après le souper, M. Raymond Tremblay de Legal, présenta le nouveau président de l'A.C.F.A., M. Hervé Durocher.

"Il faut être exigeant envers nous", fit remarquer M. Durocher. "Quand vous désirez un service, faites-le nous savoir: c'est le meilleur moyen de maintenir une association vivante et responsable."

Une très agréable mini-séance fut ensuite présentée par les élèves de première à cinquième année sous l'habile direction de Mme Christine Froment aidée des autres professeurs de l'école élémentaire.

M. Tremblay présenta ensuite les deux candidates au titre de Mademoiselle Cabane à Sucre de notre région. La première, Mlle Rita Provençal nous fit connaître ses activités présentes, ainsi que ses aspirations pour l'avenir. Elle nous revint plus tard pour nous faire entendre un court mais intéressant discours sur la nécessité

(Suite à la page 6)



La journaliste Diane Girard nous a fait part d'une aventure assez amusante qui a eu lieu à l'issue des élections provinciales. Diane ayant été affectée à la couverture des extrapollations de la circonscription électorale de Werner Schmidt à Coaldale, avait pris l'avion de retour à Lethbridge. Ne sachant pas que l'avion faisait escale à Red Deer, et notre Diane ayant débarqué dans cette petite ville (pensant qu'il s'agissait de la capitale provinciale) était à la recherche de ses valises; ne les trouvant pas, elle décida de se plaindre (ce n'est pas nouveau) auprès des autorités compétentes. Ces dernières ont déclaré à notre amie qu'elle venait tout juste de rater son avion... Heureusement, ce dernier encore sur la piste n'avait pas encore décollé. Le pilote ayant été averti qu'il s'agissait d'une personnalité radiophonique très importante, à accepté de revenir à la porte de l'aéroport prendre notre "géante de l'information", qui, mouchoir à la main et larme à l'oeil, venait d'apprendre une leçon de géographie.

Il fait toujours plaisir de revoir des visages qu'on a pas vus depuis des années. En fait l'autre jour, à la présentation de la pièce "Procès à Jésus", à l'entracte, j'ai rencontré Maurice Joly o.m.i... J'ai dit "Salut Maurice". Vous savez ce qu'il m'a répondu? "Ca, c'est un Pariseau". C'est tout... après 15 ans sans se voir, il me semble qu'il aurait eu quelque chose de plus intéressant à me dire. Par contre deux jours plus tard j'ai croisé chemin avec un autre vieil ami, Joseph Couture; on aurait pu entretenir une longue conversation, mais le temps ne nous le permettait pas... Enfin une troisième rencontre imprévue, cette dernière avec Michel Bérubé de Beaumont, que je n'avais pas vu depuis une vingtaine d'années. Ce dernier, sans doute intimidé ou peut-être ému (sans raison) souriait simplement alors que je lui rappelais des expériences vécues quand nous étions encore étudiants au Collège St-Jean... En fait, Michel est le seul étudiant à ma connaissance qui ait passé trois jours "prisonnier" à l'infirmerie. Et dire que ces trois jours "Le Gros Mike" les avaient passés à lire les "Comics" du père Fernand Thibault. Plus que ça encore, les petites soeurs de la Charité d'Evron, alors cuisinières au Collège, le pensant indisposé, l'ont choyé de leurs soins "maternels" ou, encore mieux, "angéliques"...

Le printemps est définitivement avec nous. Dans quelques jours nous verrons arriver les corneilles, nous verrons passer les outardes, et les canards... mais la migration ne s'effectue pas seulement chez les oiseaux. Dans les différents média d'information la fièvre du printemps incite les différentes personnalités à changer d'endroit sinon de position. Qui n'est pas au courant de la retraite prochaine du président de Radio Canada, M. Laurent Picard. D'après les rumeurs qui circulent ce monsieur deviendrait sous peu, président de Marine Industries. Descendons si vous le voulez bien les paliers, et imaginons les changements suivants: Guy Lacombe, Rédacteur du Franco, pourrait devenir Directeur adjoint du quotidien "Le Devoir" à Montréal. Jaques Boucher, Directeur des programmes à CBXFT Edmonton, serait le candidat tout indiqué pour remplir les fonctions similaires au poste de télévision française à Vancouver. Jean Patenaude, annonceur maison à la télévision française à Edmonton, partira pour Toronto, c'est déjà confirmé. Par ailleurs Normand Fontaine, "votre annonceur, mesdames", passerait à la télévision CBXFT. Hélène Nayarana se joindrait prochainement à une équipe de trois membres de Montréal, qui aura pour tâche d'enquêter sur la censure des nouvelles dans la Métropole canadienne. Chantal Taylor, "speakerine", aurait semble-t-il l'intention de poursuivre sa carrière à CBUF-FM, Vancouver. Etant donné le départ de son mari (année sabbatique) Annick Kapétanovic ferait parti de l'équipe de "Radio Gabon", et ce pour une période d'une année. Roger Parent (recherchiste) de l'émission "Bonjour" deviendrait l'adjoint du directeur artistique de Théâtre 3, Marc Schoenberg. Par ailleurs, Bernard Picard réalisateur à CBXFT, passerait au réseau anglais. Madeleine Monod qui a fait ses preuves comme animatrice reviendrait sous peu au petit écran et animerait une autre série d'émissions d'"Affaires publiques", bien sûr. Possibilités, n'est pas synonyme de souhaits, et dire que toutes ces informations nous ont été fournies par le directeur du comité des sans blagues, B.J. Tremblay...

éditorial

"Mesdames et Messieurs"

"Nascuntur poetae, fiunt oratores", dit l'axiome latin. Ce qui veut dire que pour être poète, il faut des dons innés; mais pour devenir orateur, il faut y travailler. C'est ce à quoi s'emploie l'"Alberta Debate and Speech Association" qui a d'ailleurs une section française dirigée par Mlle Lucille Belzil. Après un concours d'essai au mois de novembre, cette Association tiendra un concours à caractère plus officiel à l'école Archbishop O'Leary le 19 avril prochain.

Il faut saluer chapeau bas cette organisation et lui souhaiter tout le succès possible car elle répond à un évident besoin chez nous. Depuis le début de l'année 1975, les groupes francophones de l'Alberta ont eu un grand nombre d'activités, dont plusieurs remarquables. Mais presque toujours, on a été à même de déplorer cette lacune lamentable: on ne sait pas s'exprimer en public.

En certaines occasions, en particulier, on se serait attendu à des discours bien préparés, ordonnés, à point, qui auraient tenu compte de la qualité et aussi de la quantité des personnes présentes. Mais à maintes occasions, on a bafouillé des phrases sans suite, parfois incohérentes, souvent mal construites, ce qui constitue un manque de politesse et de respect à l'égard du public. Avant de prendre la parole en public, il est au moins trois choses dont on doit être sûr: 1. ce qu'on va dire; 2. à qui on va le dire; et 3. comment on va le dire.

La parole publique n'est pas chose facile; et l'éloquence encore moins. Mais ça s'apprend. Au temps du cours classique, il y avait des cours de réthorique où l'on apprenait les éléments du discours et où l'on avait l'occasion d'essayer ses ailes. Aujourd'hui, cette discipline semble absente du curriculum des écoles, et c'est très regrettable. Aussi, l'existence de l'Association albertaine des Débats et des Discours est-elle d'autant plus justifiée et doit-elle obtenir tout le support possible.

Il est question que la Jeune Chambre de Commerce (Jaycees) mette sur pied elle aussi un programme d'expression oratoire. Cela pourra remplacer l'ancien Club du Président d'Edmonton qui a eu du succès dans son temps. Un tel programme serait certes le bienvenu et rendrait d'éminents services à notre population. Les sermons, les discours et les conférences ont perdu beaucoup de vogue ces dernières années au profit des discussions de groupe, des ateliers de travail, du "dialogue". Mais même dans ces réunions, il est important de pouvoir s'exprimer correctement. Une idée bredouillée et "machouillée" a beaucoup moins de chance de convaincre les interlocuteurs qu'une opinion claire, logique et bien exprimée.

Par ailleurs, il n'y a pas de doute qu'un beau discours tel que celui que nous a servi Mme Jeanne Sauvé lors du Carrefour '75 a toujours sa place dans une telle occasion. Mme Sauvé avait quelque chose à dire, elle savait à qui elle s'adressait et elle savait comment transmettre ses idées. Précision, chaleur, conviction, clarté et le tout dans un excellent français: voilà ce que nous souhaiterions trouver chez nos orateurs d'aujourd'hui, et ce que nous espérons trouver chez ceux de demain.

Guy Lacombe

opinions libres

"Pourquoi cette tendance à dénigrer?"

Monsieur le rédacteur,

L'article de M. Godbout ayant trait aux "lemmings" m'incite à ajouter mon grain de sel à une controverse qui semble arriver nulle part et ceci, au risque d'accroître l'ire de M. Roger Parent, étant aussi Québecoise.

Cependant qu'il se rassure. Mon intention n'est pas du tout de relever ses paroles désobligeantes et de lui prouver qu'il a tort. Certains propos ne méritent même pas qu'on y prête attention, et éventuellement il apprendra qu'il est bien imprudent de juger tout un groupe de personnes d'après quelques-unes...

Ceci dit, j'en viens au "malaise" mentionné par M. Godbout et dont on a fait état à la télévision un certain dimanche... Ce "malaise" fut présenté aux téléspectateurs d'une façon fort dramatique, mais évasive, pouvant très bien donner l'impression qu'il y a anguille sous roche. De là à supposer n'importe quoi, il n'y a qu'un pas.

On le sait, dans toute organisation, il y a toujours l'élément "relations humaines" et s'il s'ensuit certaines frictions pour une raison donnée, il n'est pas justifiable de faire sa lessive en public Ces problèmes, si le public en général ne peut rien pour les solutionner, ne devraient-ils pas plutôt se discuter à l'amiable entre les intéressés, franchement, posément, et avec un esprit ouvert. Du choc des idées et des discussions pourraient peut-être surgir des réponses. Toutefois, soumettre simplement des insinuations à la francophonie en général peut produire du "défaitisme" et de ceci, nous n'avons guère besoin. Il y a suffisamment d'inertie sans qu'on fournisse une nouvelle justification aux apathiques.

Pour toute personne objective, il est très normal d'éprouver des doutes, de se poser des questions, de ressentir même de l'insatisfaction, enfin de faire le point. Il y a tant de buts positifs à atteindre et à date, si peu de réalisés. Les solutions sont toujours faciles à concevoir, le véritable défi c'est de les réaliser.

D'autre part, s'asseoir béatement et remercier le ciel des quelques petites victoires (si petites) remportées jusqu'à maintenant, seraient virtuellement se condamner à la médiocrité, voire même à la défaite éventuelle, ce qui ne manquerait pas de faire le jeu de certaines gens qui ne demandent qu'à nous avoir à la patience.

Toutefois, m'est-il permis de faire ici une observation qui, j'espère, ne sera pas prise en mauvaise part. Pourquoi toujours cette tendance à dénigrer, à chercher la petite bête, voire même à se manger la laine sur le dos? La critique constructive, d'accord. Mais la critique malveillante ne peut que contribuer à décourager les esprits les plus enthousiastes. Pourquoi toujours s'acharner à amoindrir ou démolir les dévouements les plus sincères ou encore les ignorer? Qu'il y ait des lacunes, voilà qui est très humain. Mais tout monter en épingle, c'est du temps qui pourrait être consacré à des fins plus productives. Pourquoi ne pas converger ces efforts plutôt vers l'affirmation très positive de notre identité, i.e. descendants de gens courageux dont la ténacité, le labeur et les sueurs ont largement contribué à faire du Canada ce qu'il est aujourd'hui, soit une terre hospitalière à tous les mal partagés de la terre qui y viennent trouver la paix et bien souvent l'abondance. Vous n'avez qu qu'à considérer certains notables de cette province, cela donne à réfléchir sur notre manque d'ambition...

Il est donc primordial que l'apport canadien-français dans la colonisation de notre pays - je songe ici à cette période dont on ne fait presque jamais mention dans cette partie du Canada - soit un fait connu et reconnu par tous et chacun.

Quelle est notre cause? Vivre en tant que Canadiens-français et ce "a mari usque ad mare". Le gouvernement de cette province, soucieux de ménager les susceptibilités de l'électorat, a été à date, très circonspect lorsqu'il s'est agi d'accéder à nos demandes très justifiées. Songeons seulement au domaine de l'éducation où il y a tant à faire et où se trouve la clef de notre survie française en Alberta. Et que dire de ce refus tacite de reconnaître officiellement l'existence de 46,000 francophones dans la province? Souvenez-vous des réactions que la perspective des "districts bilingues" avait suscitées.

Quarante-six mille francophones, c'est un chiffre assez substantiel , mais hélas en raison du flux de l'immigration depuis les trois dernières décennies, cela nous place en sixième position au tableau de la statistique. Toutefois, ce chiffre pourrait s'avérer une force bien tangible si tous et chacun y apportaient leur petite part, si minime fut-elle, au lieu de se résigner à l'assimilation éventuelle.

Enfin, si le malaise dont on fait grand cas est ce sentiment de piétiner sur place, et bien réjouissons-nous. Tout n'est pas perdu si nous en sommes conscients. Par contre, si celui-ci ne provient que de problème de régie interne au sein de certains organismes, ou encore de chocs de personnalités ou de divergences de vues, alors il ne reste qu'à se réunir, discuter ouvertement et de grâce, surtout laisser à la porte l'émotivité, tout comme on fait pour ses galoches...

(Mme) Rachel Wilson,
Edmonton

(Suite à la page 5)

Le Franco

Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Louise Chartrand
Composition: Lucie Gaulin

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $7.50 par année; $13 pour deux ans. Etats-Unis: $9; autres pays étrangers: $10 par année

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Qui a dit ça ?...

"...Je me contenterai de rappeler qu'il n'y a pas si longtemps encore, des statistiques indépendantes classaient la programmation française de Radio-Canada parmi les meilleures en Amérique du Nord. En fait, la télévision anglaise est-elle vraiment meilleure, ou la déformation systématique de nos esprits, causée par ce continuel contact avec une autre culture, aurait-elle réussi à pervertir nos goûts au point de nous rendre incapables d'apprécier notre langue maternelle?" *(LE VOYAGEUR, Sudbury, 19 mars 1975, Editorial).*

"Tout se résume à ceci: les agriculteurs font leur travail; leur production est efficace, les supermarchés sont bien garnis; ils ne font pas la grève; ils ne peuvent pas ralentir la production d'une vache ni régler la ponte au jour le jour. Ils marchandent de leur mieux pour obtenir un juste revenu de leurs produits. S'ils ne voient pas à leurs affaires, ils en font les frais. Ils ne rançonnent pas la société. Les agriculteurs s'attendent à la même efficacité des autres secteurs de l'économie. Ce n'est que juste. Quiconque met en doute l'efficacité des agriculteurs n'a qu'à regarder les faits. Les agriculteurs canadiens ont augmenté leur production de 100 pour 100 dans les dix dernières années. Les autres secteurs suivent de loin avec une augmentation de 40 p. 100 seulement. Pour moi, cela signifie qu'il y a beaucoup d'efficacité dans les fermes." *(Eugene Whelan, le 4 mars 1975).*

"Il arrive un moment dans la vie où l'on découvre, mais hélas trop tard, qu'il faut choisir entre devenir riche et travailler". *(Albert Brie, LE DEVOIR).*

Parcs Canada consacrera $207.9 millions aux parcs nationaux de l'Ouest

CALGARY - M. Judd Buchanan, ministre des Affaires indiennes et du Nord, a annoncé récemment que, sous réserve de l'approbation du Parlement, Parcs Canada consacrera dans la région de l'Ouest au cours des cinq prochaines années, $91.9 millions aux dépenses d'immobilisation (en dollars constants de 1973) et $116 millions à l'exploitation et à l'entretien.

M. Buchanan a affirmé que dans la région de l'Ouest, les parcs nationaux ainsi que les lieux et parcs historiques nationaux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique recevront ainsi 24 pour cent du programme national qui prévoit l'affectation, en cinq ans, de $376 millions pour l'accroissement des immobilisations de capitaux, et de $500 millions pour l'exploitation et l'entretien.

Selon M. W.C. Turnbull, directeur de la région de l'Ouest de Parcs Canada, on a majoré les droits d'entrée et les frais de camping, les permis de pêche, les tarifs des parties de golf et ceux des piscines de manière qu'une plus grande partie des coûts du programme soit absorbée par les visiteurs des parcs.

M. Turnbull a fait remarquer que les véhicules de tourisme et de commerce en transit, qui doivent traverser un parc national pour se rendre à leur destination en suivant les routes principales, la route transcanadienne, et les routes Yellowhead et Banff-Windermere, seront exemptés des droits d'entrée.

Cette mesure est fondamentalement une extension de la politique adoptée à la Conférence sur les possibilités économiques de l'Ouest de juillet 1973, où toute la circulation en transit identifiée comme véhicules commerciaux de transport était exemptée des droits d'entrée.

Auparavant, les droits d'entrée n'étaient perçus que dans les parcs nationaux de l'Ontario et de l'Ouest du Canada. Dorénavant, ils seront en vigueur dans tous les parcs nationaux du pays sauf ceux en voie d'aménagement; la structure de tarification sera mieux répartie.

M. Turnbull, a fait remarquer que les droits d'entrée dans les parcs nationaux n'ont pas changé depuis 40 ans. Les nouveaux tarifs sont comparables à ceux imposés dans les parcs nationaux des Etats-Unis.

Voici les principaux changements de tarifs: les droits d'entrée passeront de $1, dans les parcs des Prairies, et de $2, dans les parcs des montagnes de l'Ouest, à $10; le permis sera valide dans tout le réseau des parcs nationaux. Un permis d'entrée de $2 par jour est destiné aux visiteurs qui viennent peu souvent dans les parcs nationaux.

Les permis de pêche seront de $4 par année au lieu de $2. Le tarif quotidien des terrains de camping non équipés passera de $2 à $3. Celui des terrains de camping dotés de services d'électricité sera de $9 par jour, et si les terrains sont dotés des services d'électricité, d'égouts et d'eau, le visiteur paiera $6 par jour, soit $2 de plus pour les deux types de services. (sic) Le prix de location de serviettes et de maillots de bain sera majoré: les usagers des cabines et des piscines paieront $1 au lieu de $0.50. Les golfeurs devront aussi payer davantage.

Le tarif des permis annuels de transport commercial par camion à destination des parcs sera réduit de façon sensible. Les camions ayant un PBV d'au plus 10,000 livres seront classés dans la catégorie des véhicules de tourisme. Le permis annuel sera de $10, au lieu de varier entre $20 et $50, comme c'est le cas actuellement. Pour les camions dépassant cette catégorie de PBV, on demandera un droit uniforme annuel de $20, alors que l'échelle actuelle de tarifs varie selon les cas et atteint un maximum de $100. On imposera aussi des droits d'entrée de $2 par jour, pour tous les genres de camions.

Vivre pleinement sa vie de jeune

Aujourd'hui, l'Association des Scouts du Canada forme, au sein du scoutisme canadien, un mouvement de plus de 32,000 membres. Le ciment de cette unité, c'est la loi scoute que chaque garçon s'engage à vivre le jour de sa promesse.

Cette loi définit un type d'homme libre et fraternel, fidèle à ses engagements, entraîné aux responsabilités. La gamme des activités scoutes, la vie dans la nature, le chantier et le camp multiplient les occasions de mesurer ses forces dans le concret. Dans le jeu des équipes, le scout découvre sa dépendance naturelle et la richesse de l'autre.

Demain, ce garçon sera utile à son pays. Mieux que dans les livres, il aura appris la solidarité, l'exigence de justice, de vérité et de dialogue qu'exige la vie communautaire. Il saura que toute force est donnée pour servir, toute richesse pour être partagée. Il aimera sa Patrie pour ce qu'elle lui a donné et pour ce qu'elle exige de lui.

Demain, ce garçon sera actif dans son Eglise. Entraîné à la revision fraternelle en équipe, au partage de l'Evangile entre pairs, associé à une liturgie vivante, il aura découvert dans la vie quotidienne une forme de participation qui prélude à la pleine militance adulte.

Dès aujourd'hui, ce garçon, avec d'autres garçons de son âge apprend à vivre pleinement sa vie de jeune, de citoyen et de chrétien.

La loi est l'élément central de référence pour tous les garçons librement engagés.

Celui qui cesse de vouloir conformer sa vie se retranche du mouvement.

Une communauté qui cesse d'y confronter son comportement n'a plus de scout que le nom.

LA LOI LOUVETEAU:

Le louveteau fait de son mieux.
Le louveteau fait plaisir à quelqu'un tous les jours.

LES PRINCIPES ECLAIREURS:

Le Seigneur est notre ami.
Nous sommes tous frères.
Nous méritons confiance.

LA LOI SCOUTE:

Le scout mérite et fait confiance.
Le scout combat pour la justice.
Le scout partage avec tous.
Le scout est frère de tous.
Le scout fait équipe.
Le scout protège la vie.
Le scout fait tout de son mieux.
Le scout répand la joie.
Le scout respecte le travail.
Le scout maîtrise son esprit et son corps.

OPINIONS LIBRES

(Suite de la page 4)

Le "plat d'injures" de M. Parent

Monsieur le Rédacteur,

"Le plat d'injures" que nous a servi Monsieur Parent dans sa lettre du 19 mars, sur l'élite importée, mérite bien, en effet, qu'une mise au point soit faite.

Il a démontré un point sur lequel je suis d'accord. Il existe bien, en Alberta, une élite francophone divisée. Mais voici où nos opinions divergent. Les Albertains ainsi que les "importés" qui forment la "clique" active de notre société francophone ont une attitude tellement arrogante (Monsieur Parent en fait bel exemple!) que nous, les critiqueux, ne pouvons que les dénigrer quand l'occasion se présente.

Ce qui m'écoeure le plus, c'est le manque de sincérité des personnes telles que lui. Au cours des deux dernières années, j'ai fait l'expérience du contact direct avec les enfants francophones d'âge pré-scolaire du milieu. Quelle honte! Plusieurs de nos petits Albertains et importés dont les parents s'ébattent si bruyamment sur notre scène sociale, peuvent à peine s'exprimer dans leur langue maternelle! Il y en a même qui, après deux ans, ont fait si peu de progrès, qu'on s'interroge sur les convictions fondamentales des parents... Quant aux enfants des familles "ordinaires" et des mariages mixtes (Ukrainien/Français, Anglais/Français), ils parlent un language simple et modéré, mais au moins, ils parlent et comprennent! et font des progrès de jour en jour! ... J'ai aussi fait la même expérience comme éducatrice à l'école primaire, quelques années plus tôt. Le problème est le même...

Alors, je me suis dégoûtée de toute cette fantaisie, et mon mari aussi. Cependant, j'ai adopté cette "province rurale" comme mon pays à moi et n'ai aucune intention de m'en laisser sortir par des prétentieux si grotesques.

Laissez-moi ajouter, en terminant, que nos amis et confrères de travail partagent largement notre opinion sur le sujet présent. De quoi M. Parent se plaint-il au juste? Ce devrait être à nous de lancer des injures puisque nous possédons des faits et des preuves...

Constance Dupuis-Drouin

A la défense de Caïphe

La critique d'Evelyne Olsen, ("Procès à Jésus"), n'encouragera certainement pas ceux-ci à continuer dans une voie où ils auraient aimé se perfectionner. La plus injuste de ces critiques se rapporte au personnage de Caïphe qui a exactement rendu le jeu d'un notable juif intelligent, utilisant une spontanéité calculée, qui d'une si grave accusation, s'en sort, non seulement blanchi, mais avec les honneurs. Quant à la tendance au chant, l'auteur de l'article, natif de la Méditérranée, devrait s'en souvenir comme d'un trait caractéristique de ces pays méridionaux.

Michel G. (La Fouère)

Si les ondes-courtes vous intéressent ...

J'aimerais attirer l'attention de la population franco-albertaine concernant un passe-temps, malheureusement trop peu connu, la réception radio sur ondes courtes. En effet, saviez-vous qu'il vous est possible de capter des émissions en provenance de France, d'Australie, du Japon, de Chine - et j'en passe - et ce, autant en français qu'en anglais ou toute autre langue? Pour ma part, j'ai capté des émissions de près de 70 pays. La réception ondes courtes vous offre un grand nombre d'opportunités, par exemple, correspondance, collections diverses, etc. Vous pourrez participer à divers concours visant à gagner des disques, livres, revues, objets d'art, etc. allant même jusqu'à des postes récepteurs radio et des voyages. Vous pourrez entendre les bulletins d'informations en direct du pays où l'action se passe, vous pourrez approfondir vos connaissances en histoire, en géographie, en art, etc. Ce ne sont que quelques-unes des nombreuses possibilités qui vous sont offertes par ce magnifique passe-temps.

En septembre dernier, je fondais un club d'amateurs de réception ondes courtes. Les buts du Club Ondes Courtes Candiac sont de promouvoir l'amitié internationale par la réception ondes courtes et de promouvoir la réception ondes courtes au Canada-français. Le club compte déjà quelques membres répartis sur les cinq continents. Le club fonctionne strictement en français, ne poursuit aucun but lucratif, religieux ou politique. Si vous êtes intéressé par ce passe-temps et si vous voulez en savoir plus long à son sujet, ou, si vous êtes déjà amateur de réception ondes courtes, je vous invite à nous écrire. Voici l'adresse de notre club:

Club Ondes Courtes Candiac,
a/s Guy Marcotte, prés.
31 de Genève, Candiac,
Prov. Québec, J5R 3V4

Guy Marcotte

Réunion publique

pour les amis du

TFE

JEUDI le 17 AVRIL

"projets de constitution"

(copies disponibles sur demande)

Message du Saint-Père pour la journée mondiale des vocations

Chers Fils et Chères Filles de l'Eglise,

"La moisson est abondante, les ouvriers pas nombreux". Qui d'entre vous ne ressent l'actualité brûlante de cette parole du Seigneur?

C'est un fait que vous connaissez tous: le besoin de prêtres, de religieux, d'âmes consacrées est immense. Si par endroits s'annonce une relève pleine d'espérance en beaucoup de régions, un fléchissement inquiétant des vocations est apparu, qui pèse sérieusement sur l'avenir.

Assurément, cette raréfaction provoque parfois un réveil salutaire des communautés chrétiennes: les catéchistes, les membres de l'Action catholique, beaucoup d'autres laïcs à la foi et au témoignage admirables, prennent des responsabilités, assurent des "ministères" qui aident la vitalité chrétienne de leurs frères et incarnent le message chrétien au coeur des réalités quotidiennes. Leur rôle est irremplaçable. L'Esprit Saint les anime. Nous sommes les premiers à nous réjouir de cette promotion du laïcat, à l'encourager.

Mais tout cela, est-il besoin de le dire, ne supplée pas le ministère indispensable du prêtre, ni le témoignage spécifique des âmes consacrées. Il les appelle. Sans eux, la vitalité chrétienne risque de se couper de ses sources, la communauté de s'effriter, l'Eglise de se séculariser. Négliger le problème des vocations ferait courir un risque très grave à l'Eglise. Ce serait s'éloigner de la volonté très nette du Seigneur disant à ses apôtres: "Venez à ma suite, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes" (Mc 1, 17) - de fait ils laissèrent leurs filets pour le suivre - et à certains disciples: "Va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, tu auras un trésor dans le ciel, puis viens, suis-moi". (Mc 10, 21)

Cet appel du Seigneur est une grâce inestimable. Le Seigneur, soyons-en persuadés, continue à le faire retentir au coeur de nombreux jeunes et adultes. Par l'Eglise, le Christ se présente, aujourd'hui comme hier, comme celui qui annonce l'amour sans mesure de Dieu son Père; qui apporte le pardon, la guérison du coeur, la plénitude de sa Vie; qui invite à bâtir avec lui, sur la vérité et sur l'amour, un monde nouveau, un monde de fils de Dieu et de frères. Telle est la Bonne Nouvelle, qui est proposée d'ailleurs à la foi de tout chrétien.

Mais quand le Seigneur appelle quelqu'un, de façon particulière, par une lumière intérieure et par la voix de l'Eglise, à le servir comme prêtre, religieux, membre d'Institut séculier, il suscite en lui, et il lui demande, une préférence absolue pour sa personne et pour l'oeuvre de son Evangile: "Suis-moi". Cette préférence est séduisante; elle peut vraiment combler le coeur humain. Elle suppose une attitude de foi très ferme. C'est là, chers Fils, le noeud du problème des vocations. En notre temps où la sérénité des croyants eux-mêmes est passablement bouleversée, la volonté d'un engagement total et définitif à la suite du Christ apparaît encore plus difficile. Il faut une confiance totale pour se livrer à l'appel du Christ. Cette préférence suppose aussi une volonté de rupture, avec le péché bien sûr - mensonge, impureté, égoïsme, haine - , mais aussi avec certaines valeurs humaines qui sont de l'ordre des moyens: les satisfactions de l'amour humain, la richesse, la réussite professionnelle, le plaisir, le succès, la puissance. Pour une âme profonde, droite et généreuse, les valeurs du Royaume peuvent l'emporter: la joie pure et simple, la soif de Dieu rencontré dans la prière, le service des autres, le souci de leurs besoins spirituels. Encore faut-il se dégager du matérialisme ambiant pour opérer ce jugement, prendre cette décision. C'est donc tout un climat qu'il faut renouveler pour que les vocations puissent germer et s'affermir. C'est l'affaire des appelés. C'est l'affaire de toute la communauté chrétienne avec eux. L'Année Sainte en est vraiment le temps favorable: "Convertissez-vous, et croyez en l'Evangile". (Mc 1, 15)

C'est donc sous le signe de cette Année Sainte, année de conversion et de renouveau dans la foi, que Nous, Successeur de l'Apôtre Pierre, chargé comme lui de confirmer nos frères, Nous vous adressons ce message, plein de gravité et d'espérance, pour la Journée mondiale des vocations.

Nous l'adressons à vous, nos Frères dans l'épiscopat, dont Nous partageons la préoccupation devant la moisson si abondante et la rareté des ouvriers.

Nous l'adressons à vous, prêtres, afin que, ravivant en vous la fierté de servir le Christ, avec les tribulations et les joies de l'apôtre, vous suscitiez l'estime et le désir du sacerdoce. Que votre fidélité, votre espérance, que l'unité entre vous témoignent qu'il s'agit là d'une grâce incomparable...

Nous l'adressons à vous, religieux et religieuses, afin que la liberté et la gratuité de votre consécration exclusive au Christ, avec le dévouement ouvert à tous qu'elle permet, donnent largement le goût du Royaume de Dieu, rendant l'Evangile actuel, crédible, attrayant.

Nous l'adressons à vous, éducateurs, à vous surtout, pères et mères de famille, afin que la fermeté de votre foi, la profondeur de votre générosité, votre amour de l'Eglise, vous permettent de préparer des âmes fortes, capables d'entendre l'appel du Seigneur.

Nous l'adressons spécialement à vous, jeunes gens et jeunes filles, adolescents, que le message du Christ attire et que les besoins spirituels de vos frères émeuvent. L'homme ne vit pas seulement de pain. Interrogez-vous sous le regard du Christ.

Nous l'adressons à vous aussi, enfants. Le Christ vous aime avec prédilection. Vous êtes déjà capables de donner une préférence à Dieu qui peut entraîner toute votre vie, à la suite de Jésus. Recherchez-le de tout votre coeur, dans une prière plus ardente, dans l'offrande de votre vie, dans un apostolat à la mesure de vos forces.

Que tous prient le Maître de la moisson: "Seigneur, viens au secours de ton Eglise". Les besoins sont immenses. Les générosités sont multiples. L'appel et la grâce du Seigneur ne manquent jamais. Puissions-nous ne pas lui manquer.

La refrancisation de l'élite économique c.-f. à Rivière-la-Paix

par Léo Poncelet

C'est dans le district municipal de Smoky River à la Rivière-la-Paix que nous trouvons la plus forte concentration d'agriculteurs canadiens-français (1). C'est également là où vivent la plupart des petits commerçants de même origine. Plus ou moins diversifiés, leurs commerces se répartissent en divers petits centres ramassés, dont Falher est peut-être le plus dynamique à l'heure actuelle. On peut noter chez certains petits commerçants dans la région de Falher, entre autres, une peur marquée de s'affirmer en français. Aussi, ont-ils tendance à penser qu'il est préférable que le français ne prenne pas trop d'ascendance auprès de la population canadienne-française à la Rivière-la-Paix, de peur que leurs relations sociopolitiques ne viennent à se gâter non seulement avec les élites anglophones dominantes de la région, mais aussi de la capitale provinciale (Edmonton): ce qui dès lors rompt le dialogue avec l'élite culturelle. Souvent l'élite économique est sous l'impression que cette dernière, en favorisant la refrancisation de la population canadienne-française à la Rivière-la-Paix, travaille à l'encontre de ses intérêts économiques. Ce conflit entre les élites locales canadiennes-françaises se reflète également au sein de la population entière, en vicie les relations interpersonnelles et empêche l'échange.

Essayons un peu de comprendre aussi objectivement que possible les causes qui créent une telle situation. Tentons aussi d'évaluer les conséquences de ce manque d'esprit de coopération sur les développements tant commerciaux que culturels et linguistiques chez les Canadiens-français de la Rivière-la-Paix.

L'élite économique canadienne-française est en concurrence pour la conquête du marché régional avec une autre élite économique. Supérieure, cette dernière habite les plus gros centres à la Rivière-la-Paix tels Grande Prairie, Peace River et High Prairie. Bien que certains parmi l'élite ne soient point d'origine britannique, elle est à toutes fins pratiques de langue anglaise. Dès le point de départ, l'élite économique canadienne-française se trouve défavorisée relativement à une élite anglaise dominante. Sa survie dépend avant tout de l'existence et du développement du fait français dans le district municipal de Smoky River, comme d'ailleurs monsieur Douglas Webster l'a bien démontré (2). Selon son étude, la force dominante de l'attraction démographique à la Rivière-la-Paix vers la région de Falher n'est pas seulement économique mais plutôt culturelle. En d'autres mots, la possibilité qu'ont certains centres dans le district municipal de Smoky River d'offrir une autre alternative culturelle à la population de Rivière-la-Paix en général (services relativement français, un milieu relativement propice au développement de la langue et la culture canadiennes-françaises) est sa principale force d'évolution démographique.

Si à cause de la culture et de la langue canadiennes-françaises, on peut prévoir autour de Falher une évolution démographique, celle-ci ne devrait-elle point aussi devenir favorable à l'expansion commerciale de l'élite économique qui y est déjà établie? Par exemple, sans l'école Routhier, certains développements économiques s'expliqueraient difficilement. C'est avant tout sa présence, ainsi que d'autres développements socio-culturels à caractère plutôt français, qui rendent compte des mouvements de la population vers Falher, et son accroissement récent pour permettre son essor économique.

Dès lors, il va de soi que l'élite économique d'origine canadienne-française devrait travailler avec l'élite culturelle au développement des institutions dans le district municipal de Smoky River pour les rendre davantage françaises, et d'en attirer d'autres en plus: bref, travailler en commun pour la refrancisation de la région de Falher et le contrôle de l'économie locale. Plus il y aura de français dans le district municipal de Smoky River, plus la population française s'accroîtra. Plus la population française s'accroît, plus le marché local sous le contrôle de commerçants canadiens-français pourra s'accroître. Ces derniers n'ont sûrement rien à perdre en favorisant le développement culturel et linguistique des Canadiens-français à la Rivière-la-Paix.

En dernier lieu, la peur qu'éprouve l'élite économique canadienne-française de devenir trop française ne vient-elle point du fait que celle-ci serait aliénée par l'avoir, qu'elle aurait vendu son être pour lui? Si tel était le cas, le portrait par excellence du Canadien-français dépossédé, ayant perdu toute fierté de soi, toute fierté d'être, nous serait brossé. Ce que nous aurions en ébauche serait un être devenu possédé par des élites supérieures dont il est le simple serviteur, le domestique. Quoi qu'il en soit, l'élite dominante anglophone à la Rivière-la-Paix a tout intérêt à faire une élite économique de Canadiens-français dociles, sans confiance en eux-mêmes, ni dans leur pouvoir d'être, car elle veut aussi conquérir à l'insu d'elle le marché local de ses concitoyens. Quels meilleurs moyens de s'assurer le succès de cette conquête, la réduisant à la servitude pour créer au sein de la collectivité la discorde sur la question de la langue française et de la langue anglaise?

Périodiquement, dans les situations de crises sociales, des factions dualistes émergent dans la population canadienne-française de la Rivière-la-Paix. Elles se font suivant sa préférence pour l'anglais ou le français. Paradoxalement, la lutte linguistique n'est pas entre Canadiens-anglais et Canadiens-français, comme on pourrait peut-être s'y attendre, mais entre Canadiens-français eux-mêmes. En dernière analyse, cependant, cette division intestine n'est que la conséquence de la domination de l'élite économique supérieure à la Rivière-la-Paix sur la population canadienne-française. En concurrence avec l'élite économique canadienne-française, comme on a vu, cette dernière a tout intérêt à empêcher le développement socio-culturel. Il s'ensuit qu'en refusant sa coopération à l'élite culturelle, non seulement l'élite économique canadienne-française travaille-t-elle à la destruction culturelle et linguistique des Canadiens-français à la Rivière-la-Paix, mais, à son insu, à la sienne également. Bref, à plus ou moins long terme, toute la collectivité canadienne-française à la Rivière-la-Paix sera perdante, y compris son élite économique, à cause du phénomène progressif de l'aliénation culturelle et linguistique qu'elle encourage, et du dépeuplement éventuel de la région de Falher.

(1) BOILEAU, Gilles, Evolution Démographique de la Population Canadienne-française de la région de Rivière-la-Paix. Document réalisé en collaboration avec la Société d'Etablissement Rural de Rivière-la-Paix, 1958.

(2) WEBSTER, Douglas R., Central Places in the Peace River Region of Alberta, Peace River Regional Planning Commission, Nov. 15, 1971.

L'ACFA à Morinville...

(Suite de la page 3)

d'aimer et de nous efforcer de mieux comprendre la richesse et la beauté de notre belle langue française.

A son tour, Mlle Mariette Tremblay, professeur à Legal, nous entretint sur la libération du style musical de nos multi-chanteurs canadiens-français. Chacun, inspiré par le talent qui était le sien, a contribué à l'imposante variété de chants qui fait la gloire du Canada français.

Pour clore cette journée amicale et joyeuse, on nous fit connaître le nom de Mademoiselle Cabane à Sucre de notre région: Mlle Mariette Tremblay de Legal.

Chacun se retira, emportant dans son coeur, la fierté de se rendre compte encore une fois que "L'union fait la force."

S.A. Mageau

Franco - Rivière-la-Paix

Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 837-2192

Jubilé d'or de M. et Mme Lucien Bruyère

C'est le 29 mars dernier que M. et Mme Lucien Bruyère célébraient leur noce d'or.

M. Bruyère est né le 5 juillet 1902 à Embrun, Ontario et vers l'âge de deux ans et demi, il déménageait avec ses parents, à Legal en Alberta.

Quelques années plus tard, c'était au Manitoba qu'il se rendait et c'est là qu'il rencontra celle qui devint sa compagne pour la vie. Mme Bruyère, née Cécile Dufort, naquit le 8 mars 1906, à Ste-Christine, Conté de Bagotte, P.Q. Sa famille déménageait à Letellier, Manitoba, en 1910.

Lucien Bruyère épousait Cécile Dufort le 30 mars, 1925 à Letellier, Manitoba. En 1929 ils vinrent s'établir sur une ferme à Girouxville et y demeurèrent pendant 16 années. En 1945, M. Bruyère devint un employé de la N.A.R., ce qui l'obligea de déménager assez souvent, soit de McLennan à Rycroft, à Grande Prairie et à Edmonton.



Après toutes ces années de travail ardu, M. et Mme Bruyère ont décidé qu'il était à peu près temps qu'ils prennent un repos, bien mérité d'ailleurs.

Au mois de novembre dernier, ils se sont donc retirés à la Villa Beauséjour à Falher. Mme Liliane Bourgeois profita de l'heure du diner pour présenter aux jubilaires ses voeux et ceux de tous les pensionnaires, et leur présenta également de la part de tous les résidents de la Villa, un magnifique bouquet.

A l'occasion de ce jubilé, un souper, préparé par les "Soeurs Chailler", eut lieu au sous-sol de l'église Ste-Anne.

Mme Lucienne Houle, l'ainée des enfants lut une adresse appropriée et le Révérend Père Leblanc présenta ses voeux aux noms des paroissiens et amis.

Les jubilaires eurent l'honneur et la joie de recevoir un message de sa Sainteté le Pape Paul VI ainsi que sa Bénédiction. Ils reçurent également un message du Gouverneur Général, M. Jules Léger. Une bourse en argent leur fut présentée.

Après le souper, tous se rendaient à l'arena de Falher, ou il y eut une soirée dansante avec l'orchestre de Henri Roy et famille.

Plusieurs personnes profitèrent de cette soirée pour offrir leurs voeux à M. et Mme Bruyère.

Nous désirons, nous aussi leur offrir nos meilleurs voeux et que Dieu leur accorde encore de nombreuses années de bonheur parmi les leurs.

M. et Mme Lucien Bruyère eurent 16 enfants dont 14 sont encore vivants et tous étaient présents à cette occasion: Lucienne (Mme Clément Houle), Swan Hills, Alberta; Eva (Mme Robert Tailleur), Edmonton; Omer, Brighton, Alberta; Gisèle (Mme Alex McGovern), Grande Prairie; Cora (Mme Walter Pearson), Grande Prairie; Marie-Paule (Mme Henri Roy), Falher; Lionel, Sexmith, Alberta; Victor, Grande Prairie, Alberta; Aimé, Edmonton; Denise (Mme Roy Sirochman), Grande Prairie; Claire (Mme Ron Royhorchuk), Calgary; Rita (Mme Milton Hien), Kinburn, Ontario; Marie-Jeanne (Mme Ralph Groeniuk), Prince George, C.B.; Cécile (Mme Reed Smith) Grande Prairie. Etaient également présents: M. Théodule Dufort de Winnipeg, frère de Mme Bruyère; M. et Mme Ben Novak (Jeanne Dufort), soeur de Mme Bruyère de St-Boniface, Manitoba.

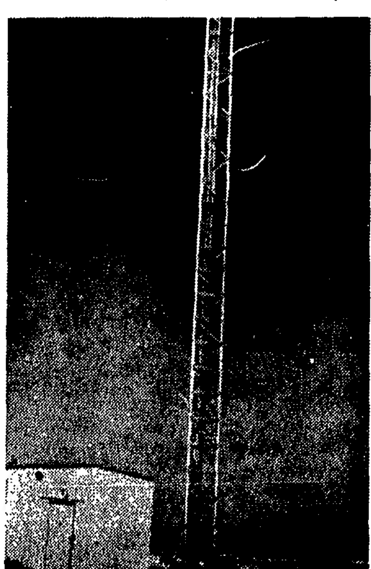
Ça s'en vient...!

Quoi? ... La télévision française pour la région de Rivière-la-Paix!

Toutefois, le 1er avril dernier, c'est tout ce que nous pouvions déceler au site de la "tour". Aucune activité! Peut-être avions nous peur des "poissons d'avril"!

Enfin... On nous a bien promis que le canal 6 serait en fonction vers la fin d'avril.

Qui vivra - verra!



N'OUBLIEZ PAS...

VENDREDI, LE 11 AVRIL, A 6h. P.M.: Assemblée annuelle du Conseil Albertain de la Coopération, au Collège N.-D. de la Paix de Falher.

VENDREDI, LE 11 AVRIL, A 8h.30 P.M.: Assemblée du Comité régional de la Rivière-la-Paix du Conseil Albertain de la Coopération, au Collège.

SAMEDI, LE 12 AVRIL: Assemblée annuelle de la Coopérative de Falher.

Errata

L'orchestre à l'assemblée annuelle du 12 avril sera celle de Raymond Rey, et non Roy comme annoncée dans le journal de la semaine dernière.

Concours du Franco

Participez à notre concours mensuel et gagnez de magnifiques livres. Il suffit de répondre correctement aux cinq questions que nous vous posons et dont les réponses sont dans le FRANCO de cette semaine. N'oubliez pas d'indiquer votre choix de livre. Adressez vos réponses au FRANCO avant le 22 avril

REPONSES DU DERNIER CONCOURS

1. M. Alphonse Dion de Donnelly. 2. Tangente 3. Fédération des femmes canadiennes-françaises. 4. Otto Lang 5. Procès à Jésus ou Bousille et les Justes

1. Qui prépara le repas lors de la Cabane à Sucre de St-Paul? ....
....

2. Quelle est la date limite d'inscription au pèlerinage de l'année sainte? ....

3. Quel sera le nouveau tarif des permis de pêche dans les parcs nationaux? ....

4. Quel est le taux de femmes universitaires au Liban? ....

5. Depuis quand M. Joseph A. Nadeau est-il Chevalier de Colomb? ....

NOM:..

ADRESSE:..

CHOIX DE LIVRE:..

GAGNANTS DU CONCOURS DU MOIS DERNIER

Mme Louise Mayer d'Edmonton
Bernadette Pagé de Calgary
Mme Noëlla Fillion de Donnelly
Diane Gaucher de Rainbow Lake
Ginette Bélanger d'Edmonton

LIVRES A CHOISIR

LIVRES POUR ENFANTS

POESIE:
La salle des Rêves (Rita Lasnier)
Infrajour (Sylvie Sicotte)
Poésies complètes (Emile Nelligan)
Oeuvres poétiques (Paul Morin)
Salamandre par Paul Savoie
Une symphonie inachevée (Mémoires) par Wilfrid Pelletier

ROMANS:
Onaga (Roger Mondolini)
Rhum Soda (Réal Benoît)

THEATRE:
Joualez-moi d'amour (Manon Lastcall)
Théâtre 2 (Françoise Loranger)
Neige et palmiers (Louise Maheux-Forcier)

DIVERS:
Le ski de fond (John Caldwell)
La raquette (W.Osgood - L. Hurley)
Les maudits Journalistes (Solange Chaput-Rolland)
S'aider soi-même (Lucien Auger)
Je décore avec des fleurs (Mimi Bassili)
Les assoifés du crédit (Fédération des ACEF)
La santé de l'arthritique et du rhumatisant par Yvan Labelle, n.d.
Introduction au marketing (Pierre Filiatrault
Les ustensiles en Nouvelle-France (Robert-L. Séguin)
Réfléchissez et devenez riche (Napoléon Hill)
Voir clair au jeu de dames (Henri Tranquille)
Breuvages pour diabétiques (Suzanne Binet)
Exercices pour toi et moi (Joanne Dussault-Corbeil)

Franco - Saint-Paul



Pierre Fagnan
Tél.: 645-3453

La Cabane à Sucre de St-Paul gagne en popularité

St-Paul (GL) - De sept à huit cents personnes se sont rendues au Centre récréatif de St-Paul, dimanche dernier, déguster la délicieuse tire d'érable préparée par les soins experts de MM Hébert, Lamontagne et B. Généreux. A l'heure du souper, le Centre était rempli à capacité et le succulent repas apprêté par les Dames de Lafond a provoqué les compliments de tous les convives.

Plusieurs activités avaient été prévues tout au long de la journée, et le tout s'est déroulé rondement à la grande satisfaction des jeunes et des moins jeunes pour lesquels on avait organisé toutes sortes d'activités. Au début de l'après-midi, les "fiers-à-bras" de la région ont pu faire montre de leurs capacités musculaires en faisant puissamment glisser le "godendard" sur une "pitoune" d'environ huit pouces de diamètre.

Plusieurs autres activités ont eu lieu à l'extérieur telles que des courses en raquettes, du "cognage" de clous où plusieurs dames ont fait excellente figure, et la lutte à la corde.

Entre temps, à l'intérieur, la fanfare de M. Laurier Levasseur a soulevé des applaudissements fréquents et bien nourris tant les pièces exécutées étaient variées et bien rendues. Les danses folkloriques interprétées par les tout-petits et les adolescents ont également été fort appréciées, grâce à la patience et au dévouement de Mme Lise Holton, et Mme Fernande Bergeron.

Après le souper, le "bal" a continué grâce aux talents de l'abbé Rosario Simard qui a fait chanter la foule, de Mlle Larochelle à la voix douce et envoûtante, aux Musicos, etc. Une danse a terminé la journée.

Rallye régional

La Cabane à sucre de St-Paul, cette année, a eu lieu dans le cadre d'un rallye régional qui avait débuté dès le vendredi alors qu'une centaine de personnes s'étaient rendues au Centre Culturel où se tenait une assemblée avec les commissions scolaires de St-Paul, et des comtés de St-Paul et de Bonnyville en présence des délégués du ministère de l'Education, soit le Dr Philippe Lamoureux et M. René Marinier. Parmi les autres personnes présentes, on remarquait M. François Boulet, surintendant des écoles à St-Paul, M. Jean Durant, secrétaire général de l'A.C.F.A., M. Ken Tanna, président de la commission scolaire de la régionale de St-Paul, M. Germain Fortier, président de l'A.C.F.A. régionale de Morinville-Legal, ainsi que de nombreux représentants de Therien, Lafond, Mallaig, St-Edouard, St-Vincent et même de Calgary, dont M. Michel St-Arnaud, président de la S.C.F.C. Cette soirée s'est terminée par un cabaret au son de l'orchestre de Ghislain Bergeron.

Session plénière et ateliers

Le samedi, une nouvelle réunion avait lieu à l'école Racette, dont le but était de fournir de l'information sur les différents organismes régionaux et provinciaux et de permettre aux quelque 75 personnes présentes de discuter en ateliers des questions d'éducation. En même temps, les participants ont pu visiter un certain nombre d'expositions d'artisanat, d'antiquités ou de céramique qui mettaient en lumière quelques-uns des talents locaux de la région.

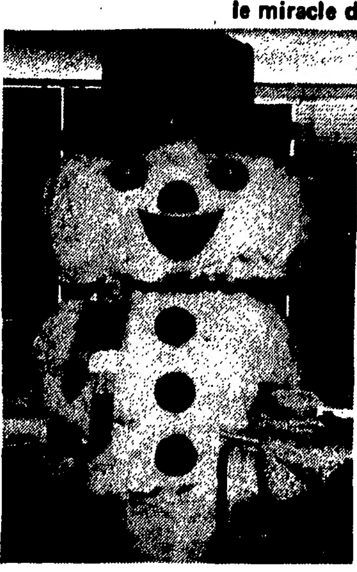
Dans son ensemble, à n'en pas douter, le rallye de St-Paul aura été un franc succès. La semaine prochaine, LE FRANCO donnera des rapports plus détaillés des réunions qui ont eu lieu vendredi et samedi.



Les grands sucriers Hébert et Lamontagne opèrent le miracle de la tire d'érable



"Que c'est bon la tire d'érable"...



Le "Bonhomme de Neige" du rallye.



Champions pour la 2e année consécutive, Jules Van Brabant et Bernard Généreux ont scié le billot en 15 secondes...!

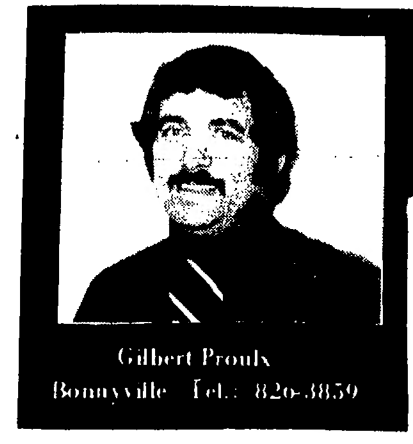
Projet VTR à St-Paul

Depuis quelques semaines la région de St-Paul a été le lieu pour un projet VTR. Ce projet de VTR fait suite au sondage de l'A.C.F.A. régionale qui a été commencé le 20 janvier 75 par plusieurs animateurs dans les villages de Thérien, St-Lina, Mallaig, St-Vincent, St-Edouard, Lafond et St-Paul.

Le projet VTR, semblable au sondage en ce qui concerne certains buts, a été lancé pour pouvoir connaître l'opinion des gens de cette même région en ce qui a trait aux questions de la langue française, la culture franco-albertaine, et l'éducation française à tous les niveaux. L'équipe de VTR se rencontre avec plusieurs personnes dans les villages de la région de St-Paul et une discussion sur les trois sujets ci-haut mentionnés est enregistrée. Les individus qui participent à ces rencontres qui se tiennent dans les foyers ou dans les salles communautaires ont la chance de partager leurs idées et ensuite de visionner la discussion sur un moniteur (genre de télévision). Cet équipement aide à faciliter l'interaction des gens de la région. Des entrevues dans la rue, dans les écoles, et dans les magasins ont aussi été faites, ainsi que le tournage de quelques réunions notamment l'Assemblée Annuelle à l'Ecole Régionale. La partie tournage de ce projet se compléta la fin de semaine du Rallye Francophone et de la Cabane à Sucre le 5 et 6 avril. La prochaine étape sera celle du montage; l'équipe VTR espère produire un documentaire d'une heure comme bande finale. Ce documentaire sera un témoignage populaire rassemblant les idées des francophones sur trois sujets terriblement importants: leur langue, leur culture, et leur éducation. La bande finale sera distribuée dans la région de St-Paul ainsi que dans les autres régionales; l'A.C.F.A. régionale de St-Paul s'occupera du domaine de la distribution.

Ce projet est réalisé avec l'aide de Régionalisation Ouest, un organisme de l'Office National du Film, et l'A.C.F.A. régionale de St-Paul. L'équipe VTR aimerait remercier ces deux organismes ainsi que tous les gens qui ont participé à ce projet en voulant partager leurs opinions.

Franco-Bonnyville

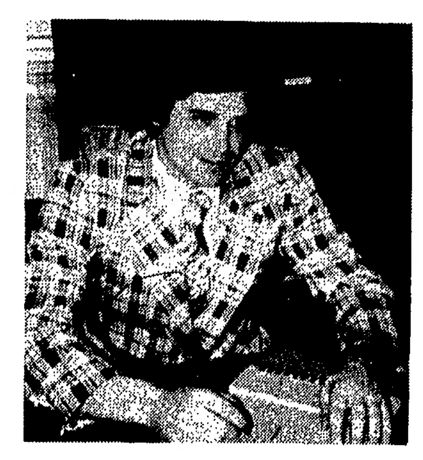

Gilbert Proulx
Bonnyville Tel.: 826-3859

La croix bleue augmente ses allocations de frais d'ambulance

M. Simon Dallaire, gérant du service d'ambulance, vient de nous apprendre que la Croix Bleue d'Alberta vient d'augmenter sa contribution aux frais d'ambulance pour les citoyens de 65 ans et plus, soit le groupe No 66 seulement.

Cette augmentation aura pour effet d'éliminer le déboursement de $50.00 que les citoyens âgés avaient à contribuer pour un voyage à Edmonton.

Par ailleurs l'allocation pour un voyage à Bonnyville même est augmentée de $20.00 à $25.00. L'allocation totale pour une année complète (s'étendant du 1er juillet au 31 juin de l'année suivante) passe de $100 à $200.


M. Simon Dallaire

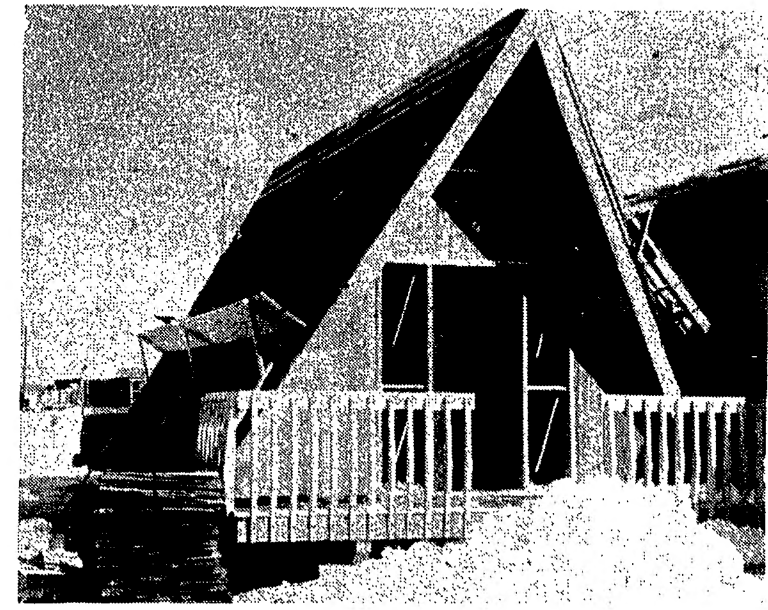
Les nouveaux frais d'ambulance sont les suivants:

Territoire de la ville de Bonnyville, y compris l'hôpital Duclos: $15.00 par appel.

Territoire de la municipalité de Bonnyville à un hôpital de Bonnyville: minimum de $20.00 ou .50 du mille si le total excède $20.

Service d'ambulance à un hôpital d'Edmonton: $150. du voyage.

Kiosque de la Chambre de Commerce en construction



Grâce à un cours de charpenterie pour adultes, les membres de la Chambre de Commerce sont en train de se faire construire un centre de renseignements pour touristes, sans coût de main-d'oeuvre.

Sous les auspices du Ministère de la Main-d'oeuvre, et sous la direction de M. André Caouette, le Centre de renseignements est dans son dernier stage de construction.

Le ministère de la Main d'oeuvre paie tous les frais des étudiants ce qui veut dire que le Chambre n'a à payer que les matériaux de construction. Un vrai bon marché!

Don Hansen retourne comme député à la législature provinciale

M. Don Hansen a été réélu comme député pour la circonscription de Bonnyville avec 3.226 voix, soit 2,100 de plus que son plus proche adversaire, M. George Nordstrom du Crédit social. Ce dernier, en effet, a reçu 1,125 votes, alors que M. Franklin, néo-démocrate en a reçu 805 et M. Ron Pernarowski, libéral, 526.

Du total de 9,228 voteurs éligibles, seulement 5,672 se sont rendus aux urnes, soit 61.5 pour 100.



Horaire CBXFT

Semaine du 12 au 18 avril

samedi

09:00 Connexion
10:00 Pépinot
10:30 Pierre Popotame
11:00 Poly à Venise
11:30 Lassie
12:00 Les héros du samedi
13:00 Sporthèque
14:00 Femme d'aujourd'hui
15:00 Psst Psst
15:30 Ciné- Jeunesse
17:00 Bagatelle
18:00 L'oeil apprivoisé
18:30 Téléjournal
19:00 Les nouvelles aventures de Vidocq
20:00 Ce coin de terre
21:00 Branch et Branch
22:30 Téléjournal
23:00 Cinéma

dimanche

09:00 Roquet Belles Oreilles
09:30 Le Roi Léo
10:00 Une fleur m'a dit
10:15 Le jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 Son et Brioches
12:00 Magazine de la semaine verte
13:00 D'hier à demain
14:00 Univers des sports
15:30 L'heure des quilles
16:30 Le français d'aujourd'hui
17:00 Cinq D
18:00 Politique atout
18:30 Téléjournal
18:45 Le 19ème ce romantique
19:00 La petite patrie
19:30 Les beaux dimanches
22:30 Téléjournal
23:00 Ciné-club

lundi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En Mouvement
10:00 Les Chiboukis
10:15 Du Soleil à cinq cents
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Minos Cinq
12:00 Cher Oncle Bill
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujour'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Les Egregores
17:00 Daktari
17:30 Nanny
18:30 Actualités 24
19:30 Les Pierrafeu
20:00 Les forges du St-Maurice
20:30 Mont-Joye
21:00 Le travail à la chaine
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 cinéma

mardi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Tuktu
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 La demoiselle d'Avignon
12:00 Le Prince Saphir
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Nic et Pic
17:00 Daniel Boone
18:00 La soirée du hockey
20:30 Téléjournal
21:00 Actualités
21:30 Prince Noir
22:00 La petite patrie
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

mercredi

09:15 Mon coin de pays c'est...
09:45 En mouvement
10:00 You You
10:15 Les contes de la rive
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Légende des bas de cuir
12:00 D'Iberville
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:45 Femmes d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Baseball
18:30 Actualités 24
19:30 Téléjournal
20:00 Walt Disney
21:00 Consommateur avertis
21:30 Brigade Spéciale
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

jeudi

09:15 Mon coin de pays c'est...
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Topino
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Le monde en liberté
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Grugeot et Delicat
17:00 Tarzan
18:00 La soirée du hockey
20:30 Téléjournal
21:00 Actualités 24
22:00 Rue des pignons
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Les espions

vendredi

09:15 Mon coin de pays c'est...
09:45 En mouvement
10:00 Au jardin de Pierrot
10:15 Clak
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Les animaux chez-eux
12:00 Mini-Fée
12:30 Les coqueluches
13:30 Téléjournal
13:45 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Major Plum Pouding
17:00 Pour tous
18:30 Téléjournal
19:00 Téléjournal national
19:30 Marcus Welby
20:30 Avec le temps
21:00 Hors séries
22:00 Dossiers
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

CBXAT

SAMEDI

08:00: Pépé le cowboy
08:30: Picolo
09:00: La porteuse de pain
09:30: La Petite Semaine
10:00: Les héros du samedi

DIMANCHE

08:00: Pépinot
08:30: Le Prince Saphir
09:00: Le jeune Fabre
09:30: Les faucheurs de marguerites
10:00: La Semaine verte
11:00: Qui vive
11:30: La Flèche du temps
12:00: Topino

Les films à CBXFT

SAMEDI

23h00 CINÉMA
La Grande Catherine. Comédie réalisée par Gordon Fleming, avec Jeanne Moreau, Peter O'Toole et Zero Mostel, d'après la pièce de Shaw. Un représentant de l'ambassade britannique en Russie demande audience auprès de l'Impératrice Catherine. Celle-ci trouvant le jeune homme de son goût, tente d'en faire son amant. Il refuse d'abord carrément (Brit. 68).

DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB ●
Chronique d'Anna Magdalena Bach. Biographie musicale réalisée par Jean-Marie Straub, avec Gustav Leonhardt et Christiane Lang. Anna Magdalena, seconde épouse de J.-S. Bach — qui eut 24 enfants — évoque la vie d'artiste de son mari, de 1721 à 1748, date de sa mort. Vie difficile et tourmentée. Musique de Bach: oratorios, cantates, pièces d'orgues, Magnificat, Passion, chants funèbres (All. 67).

LUNDI

14h30 CINÉMA ●
Toute la ville accuse. Comédie réalisée par Claude Boissol, avec Jean Marais, Etchika Choureau et Noël Roquevert. Un romancier désargenté, nouvellement installé en province, découvre à sa porte, un soir de Noël, un sac contenant dix millions de francs. Le phénomène se renouvelant tous les jours sans qu'il puisse découvrir la provenance de cet argent, il finit par s'en considérer le dépositaire pour le bien de tous. La population croit que c'est par le vol qu'il s'est procuré tant d'argent (Fr. 56).

MARDI

24h00 CINÉMA ●
Faisons un rêve. Comédie réalisée et interprétée par Sacha Guitry, avec Jacqueline Delubac, Raimu et Arletty (Fr. 48).

MERCREDI

14h30 CINÉMA ●
Jeudi on chantera comme dimanche. Étude de mœurs réalisée par Luc de Heusch, avec Bernard Fresson, Marie-France Boyer, Francis Pax et Étienne Bierry. Un conducteur d'autobus entend sortir de sa condition d'ouvrier. Une occasion exceptionnelle lui permet de devenir propriétaire d'un véhicule flambant neuf. Le voilà sorti d'embarras, croit-il, mais il est prisonnier des traites à payer et d'une mentalité qui le condamne à renier ses origines prolétariennes (Fr.-belge 66).

24h00 CINÉMA ●
Un caïd. Drame écrit et réalisé par Bryan Forbes, avec George Segal, Tom Courtenay et James Fox. Dans un camp de concentration japonais, en 1945, dix mille prisonniers s'efforcent de survivre et un Américain est parvenu, à force d'astuce, à se créer une situation privilégiée malgré la surveillance d'un officier anglais. Il s'adjoint les services d'autres prisonniers dont un aristocrate britannique qu'il sauve un jour de l'amputation d'un bras (USA 65).

JEUDI

14h30 CINÉMA
Emma Sunz. Drame psychologique réalisé par Alain Magrou, avec Catherine Salviat et Michel Etcheverry. Ouvrière dans une usine, Emma Sunz apprend le suicide de son père. Elle réussit à se faire admettre dans la demeure du propriétaire de l'usine et le tue pour venger son père (Fr. 69).

VENDREDI

14h30 CINÉMA ●
Le Monde perdu. Aventures réalisées par Irwin Allen, avec Claude Rains, Michael Rennie, Jill St. John et David Hedison. Un zoologiste réputé a découvert des animaux préhistoriques vivant sur un plateau perdu de l'Amazonie. Il offre de conduire une nouvelle expédition et atterrit sur le plateau en hélicoptère. Au cours de la nuit, un brontosaure détruit l'appareil (USA 60).

24h00 CINÉMA
La Part des lions. Drame policier écrit et réalisé par Jean Larriaga, avec Robert Hossein, Charles Aznavour, Raymond Pellegrin et Michel Constantin. Un écrivain retrouve un ami d'enfance devenu expert en effraction de coffres-forts. Son activité fournit à l'écrivain l'occasion d'imaginer la mise au point d'un cambriolage. Le spécialiste s'empresse de mettre l'idée à exécution (Fr. 71).

Francalta vous informe

Si j'emprunte, qui paiera?

QUESTION: *Si j'emprunte de l'argent de la Caisse et que je devienne invalide, qu'est-ce qui arrive?*

REPONSE: En cas d'invalidité totale et permanente, la dette sera acquittée par la Compagnie. En cas d'invalidité totale mais temporaire, s'étendant sur une période d'au moins trois mois consécutifs, les intérêts seront payés rétroactivement à la Caisse (au taux prévu dans le contrat) du début de l'invalidité jusqu'à ce qu'elle prenne fin ou soit reconnue permanente, auquel cas la dette sera acquittée. Cette garantie ne s'applique qu'aux emprunteurs n'ayant pas atteint 60 ans.

FRANCALTA

EDMONTON 482-4811 | FALHER 837-2442 | DONNELLY 925-3751 | ST-ISIDORE 624-8190

A l'hôpital

N.D.L.R. Le texte suivant de Mlle Wanke, fait partie de son essai littéraire "Antennes", qui lui a mérité le prix du fonds Jean Patoine au mois de novembre dernier.

Maintenant je vais la voir à l'hôpital. C'est au beau milieu de la nuit qu'ils m'ont téléphonée. Je savais déjà qu'il s'agissait d'elle. Ils me disaient que c'était grave, d'appeler un prêtre et tous ses enfants. Je savais tout, je repoussais tout loin de mon cerveau, loin de mon coeur. Je voulais la garder intacte dans mon coeur, comme je l'avais toujours connue.

Enfin j'arrive à l'hôpital et je m'échappe du noir de cette nuit sans étoiles. Je suis saisie par le blanc des murs, des uniformes, des figures. Sans peine je trouve le deuxième étage. L'ascenseur se vide, je me trouve devant la porte où elle est. Prudemment j'ouvre la porte. J'entre en transe.

A l'infirmière qui s'approche de moi je murmure quelque chose d'inintelligible, au sujet du coup de téléphone reçu. Les mots me collent dans la gorge, les larmes aux yeux. Pourtant à quoi ça sert, le langage? Il ne va pas la sauver. Tous les poèmes du monde ne la toucheront pas. Rien ne la touchera. Elle est hors de danger, à l'abri de la souffrance.

Je m'approche de son lit. Sa figure de craie se cache entre les draps de son lit. Elle me semble tellement petite. Pour un instant je ne suis même pas sûre que ce soit elle. Oui, je vois son nom au bout de son lit. La panique s'apaise. Je la regarde, ses yeux fermés, sa figure gonflée, sa bouche pleine de toutes sortes de tuyaux. Elle est là, sans vie, sans connaissance. Je touche sa main froide. Je lui parle. Elle ne bouge pas. Rien ne bouge, sauf les machines autour d'elle et leurs maudits cadrans.

Je devrais respecter ces machines qui m'indiquent qu'elle vit encore. Je n'ai jamais beaucoup pensé à la valeur de la vie ou de la mort. Je l'admets. C'est ma faute. Fallait y penser. Maintenant je me trouve contre le mur. Les doigts longs, droits et décharnés des machines me jugent coupable. Je regarde leurs figures froides sans expression.

Je m'assieds sur une chaise raide et je commence ma surveillance des machines. Je n'ai jamais imaginé la vie d'une personne si facilement réduite à rien, réduite à la ligne marquée par le cadran d'une machine. J'ai lu dans le journal qu'il y a des gens qui ont un ressort de montre comme coeur ou même le coeur d'un autre. Mais je n'ai jamais pu penser au coeur seulement comme mécanisme.

Les machines ronronnent. Le moniteur continue a enregistrer le battement de coeur. Le respirateur se gonfle et se dégonfle. Tout devient simple et merveilleux. Je vois tout, j'ai retrouvé mes grands yeux d'enfant. Je ne sais plus que regarder, qu'entendre.

Je me semble au carrousel. Les infirmières passent de lit en lit comme des marionnettes. Tout est automatique et précis. Heure après heure les infirmières se dirigent vers les lits, armées d'une lampe de poche et d'un thermomètre. J'entends à peine leurs chaussures blanches qui glissent sur le plancher.

J'imagine le jeune docteur derrière le rideau. Bientôt il va apparaître devant ses spectateurs enthousiastes. Il va annoncer au monde que ce n'est pas lui qui jongle avec la vie et la mort. Il n'en sait pas plus que les machines. Je regarde les protectrices en blanc qui baissent les yeux vers le plancher. Le médecin me dit de ne pas trop espérer. Je ne comprends pas. Je n'ai jamais mesuré l'espoir comme on mesure le sucre qu'on met dans une tasse de café. Je n'ai jamais su qu'on pourrait avoir trop ou pas assez d'espoir. Je regarde le docteur et je déteste son honnêteté brutale: inutile d'employer le mot "trop" Dans mon coeur je sens la lame d'un couteau, vite, maigre et qui divise le monde en deux parties, eux et moi.

J'y réfléchis. La vie consiste de l'espoir, tout le monde le sait et cet homme, ce savant, me dit de le perdre. Dieu, je n'en peux plus. J'espère le mieux, c'est tout naturel. Non, il n'est pas humain, cet homme-là. Il est comme les machines qui crachent des chiffres, des chiffres qui indiquent la date, l'heure, les pulsations la minute, tout.

J'ignore les chiffres et je ne sais pas moins que le docteur. Mais ça ne me rassure point. Je m'imagine avec une pâquerette dans la main: elle vit, elle ne vit pas, elle vit, elle ne vit pas, elle... J'espère qu'il y aura assez de pétales... La panique me monte aux veines. Peut-être aurait-il fallu commencer au négatif. Trop tard. Je continue: ... vit, elle ne vit pas, elle vit.

Demain j'apporterai à ma mère la première fleur de notre jardin. Elle en sera contente. J'espère que cette petite fleur, jolie et douce qui se penche vers la terre, reste encore chez nous. Je l'espère.

Les arts en bref

"Le Québec en chansons", série de disques mis sur le marché en France, se retrouve maintenant chez 2000 disquaires. Gilles Vigneault y occupe une place de choix, mais on trouve à ses côtés toute une pléiade: Pauline Julien, Claude Léveillée, Claude Gauthier, Monique Leyrac, Luc Berthommier, Edith Butler, Pasty Gallant, Claude Péloquin, Jean Sauvageau et le groupe Contraction.



Deux peintres québécois, Micheline Gingras et Guido Molinari, ont exposé leurs oeuvres au Centre culturel canadien de Paris. Micheline Gingras présentait dix grandes toiles de la série "La main mécanique". Guido Molinari exposait sept grandes compositions toutes intitulées Triangulaire.



Le jeune et célèbre René Simard s'est fait applaudir à l'Olympia de Paris et les critiques furent en général favorables. Mais certains lui ont reproché d'être trop professionnel pour un jeune garçon de 13 ans. Il enregistra aussi plusieurs émissions de télévision durant son séjour en France.



Le film québécois de Claude Jutra, "Mon oncle Antoine", a remporté le grand prix "Ours d'or" du premier festival international du film de neige, à Chamrousse, en France. Ce festival a présenté une trentaine de films se rapportant à la neige, à la montagne et au ski.



Par ailleurs, Claude Jutra prépare un nouveau film qui sera prochainement montré au public québécois. Il s'agit de "Pour le meilleur et pour le pire". Jutra joue lui-même le premier rôle masculin en compagnie de Monique Miller.



Toujours dans le domaine du film, Roger Fournier vient de produire au Québec encore "Les aventures d'une jeune veuve". Ce film met en vedette Dominique Michel, et la distribution comprend également Guy Provost, Rose Ouellette, Claude Michaud, Réal Béland, Lionel Villeneuve, Jean-Louis Paris, Denis Drouin, Jean-Pierre Masson, Jacques Fauteux et plusieurs autres.



Le Conseil des Arts du Canada a annoncé le mois dernier l'attribution de subventions d'une valeur de $160,073, par l'entremise de son Office des tournées. Ces subventions ont pour but de mettre les arts de la scène à la portée d'un plus grand public en permettant à des compagnies et à des artistes canadiens de se produire en tournée à travers le pays et particulièrement dans les petits centres. C'est ainsi que le Théâtre Citadel d'Edmonton et le Theatre Calgary ont reçu chacun la somme de $4,000 pour réaliser le premier échange entre ces deux troupes.



M. Fernand Nault, directeur de l'Académie et de l'Ecole Supérieure de Danse des Grands Ballets Canadiens annonce que les prochains cours d'été de ces institutions se tiendront à Montréal du 7 juillet au 2 août. Les dates de cette session coïncideront avec celles du Festival d'été Expo-Théâtre qui comprendra des spectacles présentés par la compagnie et une série de films sur la danse.



Deux dates à ne pas oublier: les 19 et 20 avril, alors que le Cercle Dramatique de St-Paul présentera à Edmonton (au Collège St-Jean) "La Fugue de Léonard". Cette comédie met en vedettes, entre autres Jules Van Brabant, Alberta Doucet, Isabelle Augert, Paul Marchand, Louise Amyotte, Laurier Joly et Sylvia Van Brabant. La mise en scène est assurée par M. Paul Marchand.



Un écrivain québécois, Jacques Folch-Ribas, a mérité le prix France-Canada pour son roman "Une aurore boréale", paru aux éditions Robert Laffont. Né en Espagne en 1928, il vint s'établir à Montréal en 1954.

Un 'show' à ti-vee su' les Canayens-français cont' les maudits Québecois

Jean E. Mont-Voyage

Hey, i faut qu'j'vous raconte ça... L'aut' jour-là, moé pi ma femme, on avait pas rien à faère c'te swaèr-là, ça fait qu'on a tourné 'à ti-vee, pi en tournant l'bouton, voilà-tu pas qu'j'entends du françaîs... Hey, chose, ça m'a comme donné un coup, t'sais... j'avâs jamâs entendu ça, moé... (I faut dire que j'ergarde pas bên souvent ça, 'à ti-vee, y a bên trop d'chose cochonne là-d'dans!)... en t'les cas, on a décidé de watcher ça ên boutte, yenqu' pou' woèr quossa i-z-était pou' dire.

Toujours bên... ça s'appelaît FORUM, c't'affaère-là; pour ên ti-boutte d'temps, j'croyais qu'c'tait pou' êt' enne aut' partie d'hockey, mais y avait pas d'glace, ça fait que j'm'ai dit qu'ça d'vait êt' aut' chose. Bên, i faut qu'j' vous essplique tout ça, là, à cause c'tait pas mal compliqué Toujours bên, y avait une femme-là, oh, a d'vait bên awoère dans les cinquante ans... mais enne chose çartain, ê 'taît pas Canayenne, c'telle-là! C'te femme-là, c'tait l'animatrice, comme qu'elle nous a dit ça. Après ça, assisés su' enne rangé d'grosses chaises-là, y avait cinq gars... bên, pas cinq gars pour dire vrai; y avait quat' gars pi enne fille. Y avait trois gars à peu-près du maèm âge-là, pi in aut' homme. D'aprâ c'qu' l'animatrice-là nous a dit, le show 'tait pour êt' in débat, comme, ent' deux des gars-là, eux-aut' c'tait des Québecois, cont' les deux aut'... la fille pi l'aut' gars. Eux-aut' c'tait des Canayens de l'Ouesse; le gars-lui, i v'nait d'Falhaère, ou d'McLellan, enne d'ces places par là, pi la fille, elle, a v'nait d'Edmonton. Ch'sais pas trop encore c'qui faisaît là, lui, l'aut' bonhomme. Y avâ pas l'aèr Canayen, pi i était pas un maudits Québecois non pu... Y d'vait êt' Français ou quetechose, lui itou... à cause qu'i parlaît bien... En t'les cas, y était maît' d'école au Collaège Saint Jean.

Bên, là, ch'peux pas tout vous dire c'qui s'est dit... y en avait bên trop... mais dans l'à peu-près, là, la dame-là, a commencé à d'mander des quessions aux deux p'tits maudits Quebecois-là... A y-z-a d'mandé si i-z-étaient v'nus dans l'ouesse pou' nous montrer commen faère, s'i-z-étaient des "colonisateurs"... Hey chose, y en avaît des gros mots dans c'te patente-là! Toujours bên qu'les deux ti-Québecois-là, i ont tous chacun parlé. I-z-avaient l'aère de dire qu' nous aut', les Canayens-françaîs de l'Ouesse, on savaît pas not' langue, on avait pas d'culture à cause qu'on pensait tout l'temps en Anglais pi qu'on faisait tout l'temps comme eux... qu'on savaît maèm pas awoèr l'fun. Hey, chose, t'aurais du woère ça... les deux de l'Ouesse, i ont pas bên aimé ça s'faèr dire ça comme ça... alors, i leu-z-ont répond pas mal drette: Nous aut'on est tout aussi "civilisé" qu'vous-aut', pi y ena en masse de jeunes dans l'Ouesse qui parlent français tout l'temps, pi qui connaissent comment awoèr du fun.

Pendant tout' c' temps-là, le maît' d'école-là, i-avait l'aèr de défen' les deux de l'Ouesse. Ch'comprenais pas toujours c'qui disaît, lui, à cause qu'i était toujours en train d'employer des gros mots, pi i parlaît vite... 'Stie! ! !

Ch' commençais à aimer ça, moé, pi ma femme aussi, mais câlinne de binnes, i-étaient toujours après parler d'un tas d'affaères qui avaient rien à faèr avec les maudits Québecois pi les gensses de l'Ouesse. Hey, chose, i-ont même commencé à parler cont' le Collaège,: i disait qu'c'était yên qu' des Anglais là-d'dans, pi qu'le Collaège i était après tomber dans l'eau... (Ca, j'ai pas trop compris-là, mais en t'les cas...) Moé, j'voyais pas trop, trop c'que ça avait à faère dans 'a discussion, mais en t'les cas, tout l'monde avait bên l'aèr d'waoèr du fun... maèm si i parlaient pu du tout sur l'affaère qui z'étaient s'posé parler dessur!

En t'les cas, après in ti-boutt d'temps, là, ch' pense que personne i-avait plus rien pour dire, à pârt le maît' d'école, lui... alors, la Françaèse-là l'animatrice-là, a mis fin à ça... pi c'tait toute.

Là, c'tait l'temps d'prend' in p'tit lunch-là... pi en mangeant, j'mai mis à penser... 'Stie! J'm'ai dit comme ça... y doé n'awoèr d'l'argent c'te posse de ti-vee là pour pouwoèr faèr un show d'maèm... Ch'sais pas moé, mais i'm'semb' qui auraient pu mett' aut' chose que ça si i voulaient intéresser les gensses de l'Ouesse. Quoc' est qu'ça peut bên m'faèr moé, c'te chicane ent' les maudits Québecois pi les gensses de l'Ouesse? On n'entend bên assez parler comme ça (pi on est toujours après lire ça dans l'Franco!), i-ont pas besoin d'nous l'répéter encore enne foé à ti-vee. Ch'pense qu'm'a écrire le bosse de c'te posse de ti-vee-là, pi m'a y dire qui i aurait pu faèr mieux! ! !

Les lundis à 19h30

PAR 27

C'est sur le terrain du Edmonton Country Club qu'a eu lieu l'été dernier la série PAR 27. Cette série, de treize émissions d'une demi-heure, est présentement en ondes à l'antenne de CBXFT, les lundis à 19h30.

Quatorze golfeurs professionnels canadiens ont participé à ce tournoi. Bien sûr, le gagnant ne sera connu qu'à la toute dernière émission.

Le parcours est fait pour mettre en évidence l'habileté de chaque joueur, qui doit frapper trois balles de trois endroits différents. La normale de chaque balle est de trois coups, ce qui donne un total de 27 pour la normale du jeu.

Le premier tertre se trouve à environ 180 verges de la coupe et le deuxième à 80 ou 90 verges. Au dernier endroit, les golfeurs doivent frapper les trois balles d'une fausse de sable, à quelque 70 pieds de la coupe.

PAR 27 est un tournoi de golf qui offre aux participants des défis difficiles à relever et à l'amateur, l'occasion d'améliorer son jeu en regardant évoluer les professionnels.

Un des golfeurs le mieux connu du Canada, Luc Brien, co-animera cette série avec le commentateur sportif de Radio-Canada, Pierre Dufault.

PAR 27 est une réalisation de Dave Smiley de Radio-Canada, Edmonton présenté les lundi à 19h30.



Pierre Dufault, commentateur sportif, Wendy Jewell (Mlle "Klondike 1974") et Luc Brien, un des golfeurs le mieux connu au Canada.



Société Radio-Canada

Canal 11
Cable 12
CBXFT

"EN TANT QUE FEMMES..."

La femme à travers le monde

POLOGNE

Un congé de maternité de 14 semaines est accordé à la femme qui élève un enfant adopté.

BULGARIE

Les femmes bulgares constituent dans leur pays un fort pourcentage des professions libérales, scientifiques et techniques. Vu leurs activités ménagères, elles portent un fardeau plus lourd que l'homme, ce qui entrave leur développement. L'Etat bulgare préconise plusieurs mesures à cet égard, dont un plus grand nombre de garderies, de meilleurs aménagements domiciliaires et un modèle plus rationnel de division du travail au sein de la famille.

INDES

Le plus grand problème aux Indes, est celui de la surpopulation. Voilà pourquoi le gouvernement accorde la priorité au planning familial.

Les femmes, dans un pays aux énormes disparités de salaires, souffrent de sous-emploi et servent de main-d'oeuvre bon marché aux mains de l'employeur qui s'en sert pour abaisser la structure salariale générale de la classe des travailleurs.

Les nombreux organismes de la femme, dont le premier remonte à 1936, ont obtenu plusieurs mesures: des programmes de formation pour femmes et enfants; des programmes socio-économiques permettant par exemple à la femme de travailler à domicile et aux enfants défavorisés d'aller en colonies de vacances; l'obligation pour chaque manufacture employant plus de 50 femmes à temps plein, de procurer des services de garderie à ses employées qui ont des enfants de moins de six ans.

Pays de contraste, les Indes comptent depuis une centaine d'années de nombreuses femmes ambassadeurs, ministres, législateurs, ingénieurs, architectes et physiciens nucléaires.

PHILIPPINES

L'économie des Philippines repose surtout sur l'agriculture, et les liens familiaux sont demeurés très étroits même à la ville. L'enfant y est considéré comme un symbole de statut social.

Les Asiatiques ne sont pas aussi obsédées par l'émancipation de la femme sur une base mathématique et "quid pro quo", que les occidentales. La vie est un échange continu où l'on donne et l'on reçoit.

Il existe certes plusieurs pratiques discriminatoires aux Philippines, par exemple, dans le code civil ne conférant pas de droits égaux aux parents et dans la loi régissant la séparation légale.

LIBAN

Aucun Service d'Etat ne traite encore des problèmes spécifiques de la femme. Deux modes de vie se côtoient, l'ancien et le nouveau, l'Orient et l'Occident.

Le taux de femmes universitaires est de 37 pour cent. Ces diplômées, comme d'ailleurs la grande partie de la population féminine "active", recherchent les domaines les moins encombrés par les hommes et réussissent brillamment dans des secteurs qui exigent une haute technicité (neurochirurgie, journalisme spécialisé, recherche). La grande majorité toutefois, des femmes au travail, se trouve répartie entre les emplois typiquement féminins: enseignement, soins infirmiers, confection, etc.

La législation interdit la vente de contraceptifs, et l'avortement y compris l'avortement thérapeutique, est soit sévèrement sanctionné, soit soumis à des très rigoureuses limitations.

MEXIQUE

Bien que la société mexicaine exalte encore la soumission ou l'annihilation de la personnalité de la femme en faveur de celle de l'homme, un mouvement se dessine pour venir en aide à la femme. Ainsi les centres de développement communautaire enseignent aux femmes les éléments de la nutrition, et donnent des cours familiaux de paternité et maternité responsables, de meilleure planification budgétaire, de contraception, et de droit des femmes en cas de dissolution du mariage.

JAMAÏQUE

Les Jamaïcaines excellent dans les média de communications; une femme "caméraman" fait même partie d'une équipe de télévision.

Kathleen Edwards, déléguée de la Jamaïque dit que l'on considère superflue l'éducation supérieure des femmes puisqu'elles se marient et élèvent des enfants, ou encore on croit que si elles travaillent, elles relèguent leur profession au second plan.

GHANA

L'égalité des femmes a présidé au mouvement vers l'indépendance et repose sur des bases légales. Nombreuses sont les femmes qui occupent des postes élevés à la fonction publique. Un comité sur la condition féminine peut négocier avec les organismes gouvernementaux en ce qui concerne les problèmes féminins. Les programmes éducatifs radiodiffusés rejoignent les populations les plus reculées: conseils de nutrition, cuisine, etc.

La moitié environ des femmes au Ghana étant analphabète, il ne peut être question d'égalité réelle. L'éducation y est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans, mais vu les grandes distances et le prix de l'éducation secondaire, les parents donnent la priorité à leurs garçons.

Par Nicole Henderson et Jean Goldstein - Visa-Vie

Bourses d'études accordées à des Canadiennes

Des bourses d'études en administration des affaires seront accordées à des Canadiennes dans le cadre des activités de l'Année internationale de la femmes du gouvernement fédéral.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce tente depuis quelques années de promouvoir la participation des femmes à des postes professionnels et de direction dans les entreprises.

Ces bourses, au nombre de dix et payables sur une période de deux ans, seront accordées au moyen d'un concours national auquel pourront participer toutes les citoyennes canadiennes dont le niveau scolaire est suffisant. Ces bourses serviront à couvrir les frais de scolarité et les dépenses connexes à un cours de gestion dans une université canadienne. L'Association des universités et collèges du Canada sera chargée d'administrer ce programme.

C'est la première fois qu'un tel programme est créé exclusivement pour des Canadiennes. Cette initiative est une mesure importante pour encourager la participation des femmes dans l'industrie et au gouvernement.

Il prévoit également que cette initiative aide les femmes à obtenir des postes de haute direction et il espère que le monde des affaires suivra le pas, en mettant en oeuvre des programmes semblables.

Tout dans la casserole

Avez-vous déjà songé à inventer vos propres mets en casserole? Pourquoi pas et c'est si facile! Elles peuvent être simples ou très élaborées, selon vos goûts et elles offrent aussi l'opportunité d'utiliser les dessertes.

Voici comment procéder si vous décidez de ne pas utiliser une recette. Choisir et mélanger un aliment protidique, un féculent, des fruits ou des légumes, du liquide et quelques assaisonnements. Cuire à 350 degré F. dans un plat à four beurré jusqu'à formation de bulles et servir. Pouvez-vous réaliser quelque chose de plus facile?

Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent de vous référer aux proportions suivantes pour les différents ingrédients qui entreront dans vos casseroles.

- 3 tasses d'aliment protidique tels que boeuf, porc, poisson, volaille, haricots, cuits ou en conserve ou 6 oeufs.
- 2 tasses d'aliment féculent tels que riz cuit, pommes de terre, macaroni ou nouilles.
- 2 tasses de légumes cuits, en conserve ou congelés
- 2 tasses de liquide tels que sauce, sauce au fromage ou aux tomates, ou 1 boîte (10 onces) de soupe crème condensée plus 3/4 tasse d'eau, lait ou bouillon.
- Assaisonnements: à votre choix, sel, poivre, sauce Worcestershire, sauce soja, catsup, épices, fines herbes ou mélange d'assaisonnements. On peut aussi ajouter 1/2 tasse de chapelure comme garniture.

Garder ces différentes proportion d'ingrédients avec vos recettes et vous pourrez créer ainsi les casseroles les plus humbles ou les plus fastueuses.

Les deux recettes suivantes sont des plats de résistance complet. Les servir avec une salade et compléter le tout d'un dessert, voilà de quoi satisfaire les plus affamés.

CASSEROLE AU POULET OU A LA DINDE

1/2 tasse d'oignon haché
2 c. à table de gras
3/4 tasse de bouillon de poulet ou de dinde
1 boîte (10 onces) de soupe crème au céleri condensée
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
Sel et poivre
3 tasses de poulet ou de dinde cuite, en dés
2 tasses de nouilles larges, cuites (4 onces non cuites)
1 1/2 tasse de pois
1/2 tasse de chapelure beurrée

Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter le bouillon et la soupe et remuer jusqu'à ce que lisse. Ajouter le fromage et remuer pour fondre. Assaisonner au goût. Ajouter viande, nouilles et pois. Verser dans un plat à four graissé. Saupoudrer de chapelure. Cuire à 350 degrés jusqu'à formation de bulles (environ 30 minutes). 6 portions.

CASSEROLE AUX POMMES DE TERRE ET AU JAMBON

1/2 tasse d'oignon haché
1/2 tasse de piment vert haché
2 c. à table de gras
2 c. à table de farine
2 tasses de lait
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
Sel et poivre
2 tasses de pommes de terre cuites en dés
3 tasses de jambon cuit, en dés
1 tasse de haricots verts

Sauter oignon et piment vert dans le gras jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter la farine et remuer. Ajouter graduellement le lait, et cuire jusqu'à épaississement (environ 10 minutes). Ajouter le fromage et remuer pour fondre. Assaisonner au goût. Mélanger pommes de terre, jambon et haricots dans un plat à four graissé. Napper de sauce et mêler pour que le mélange soit enrobé. Cuire à 350 degré F. jusqu'à formation de bulles (environ 30 minutes). 6 portions.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Programmes d'été pour la jeunesse

Ottawa - Plus de 115,000 jeunes Canadiens bénéficieront des programmes d'été organisés par le Secrétariat d'Etat.

Le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a en effet annoncé la reprise de trois programmes destinés aux jeunes: le Service communautaire étudiants, les Auberges et les Voyages-Echanges.

Le programme de Service communautaire étudiant, lancé à titre expérimental l'an dernier, a été élargi cette année pour procurer des emplois d'été à 2,100 étudiants. Ce programme a pour but d'aider et d'encourager les associations bénévoles qui desservent la communauté en leur donnant les moyens d'engager des jeunes gens. On cherche davantage cette année, à intéresser les jeunes autochtones à ce programme. Avec un budget de quatre millions en 1974, ce programme a financé des projets qui, par l'intermédiaire des associations bénévoles établies, ont procuré un large éventail d'emplois à 2,000 étudiants environ et à plus de 10,000 bénévoles.

Dans le cadre du programme des Auberges de Jeunesse, environ 100 auberges procureront logement et activités culturelles à plus de 100,000 jeunes voyageurs, au prix d'un dollar par jour. Les jeunes désireux de travailler tout en voyageant pourront obtenir des emplois grâce à un système d'affichage d'offres d'emploi, mis sur pied en collaboration avec les Centres de la main-d'oeuvre du Canada.

Le budget de ce programme s'élève à $1,300,000 soit une augmentation de $200,000 par rapport à l'an dernier. Les responsables des auberges pourront obtenir des formules de demande de subvention dans les bureaux régionaux du Secrétariat d'Etat et devront les faire parvenir au ministère avant le 1er mai, ou six semaines avant la date d'ouverture prévue de l'auberge.

Le programme de Voyages-Echanges, avec un budget de $1,756,000 pour les voyages des groupes bénévoles, a reçu une augmentation de $325,000 pour aider les jeunes à découvrir les traditions et les styles de vie des différentes régions de leur pays, grâce à des voyages de groupe. La préférence est accordée aux groupes d'étudiants handicapés ou provenant de secteurs à faible revenu, ou de régions géographiquement isolées. Les fonds couvrent les frais de déplacement mais les participants ne reçoivent pas d'argent au titre de ce programme.

Ces programmes font partie du Programme fédéral des activités de l'emploi d'été des étudiants, programme qui bénéficie de crédits de $67 millions.

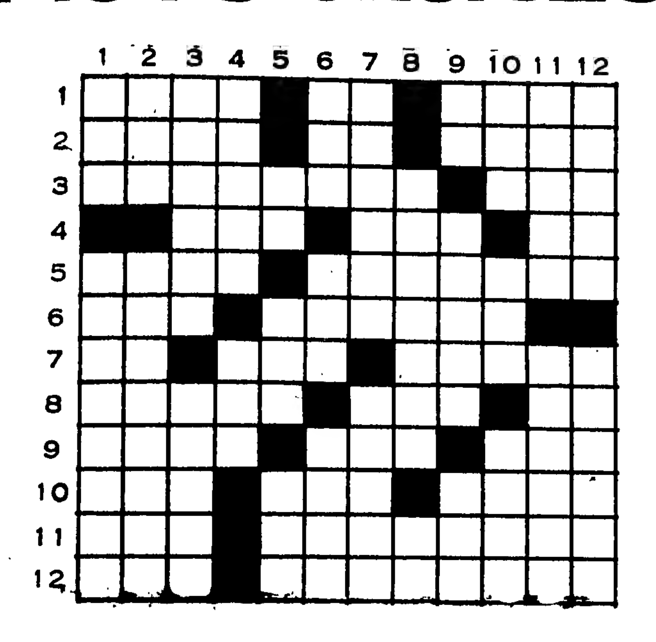
Remerciements

Mme Annette Doré et famille remercient sincèrement les amis et parents qui leur furent si sympathiques à l'occasion du décès de M. Vincent Doré.

CLUB SOCIAL D'ADULTES CATHOLIQUES

Danse "Hawaiian" pour les veufs et les célibataires âgés de 25 ans et plus, samedi le 19 avril à 8h30 à la salle de la cathédrale St-Joseph, au son de l'orchestre "Summer Winds". Téléphonez dès maintenant pour faire vos réservations au 476-8116 ou 479-2448.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Se jetât impétueusement sur — Anno domine — Gâteau imbibé de rhum.

2—Cap. de la Norvège — Coups de baguettes — Quelque chose.

3—Qui commence dans une carrière — Garçon d'écurie.

4—Division — Colère — Tour.

5—Débits de boissons — S'abstenue de dormir.

6—Mariage — Touchée.

7—Charpente — Aucun — Qui concerne les moutons.

8—Détériorait par l'usage — Céréale — Carte.

9—Vigueur — De bonne humeur — Système d'unités.

10—Epoux de Fatima — Indique l'instrument — Célébra.

11—Pr. pers. — Glorifiai.

12—Cheville — ... Mauriac.

VERTICALEMENT

1—Ecrivain suisse (1857-1910) — Trompait.

2—Banal — Cavité qui se trouve au-dessous de l'épaule.

3—...Camus — Averti.

4—Pièce du jeu des échecs (pl.) — Réfuté.

5—Double règle — Eut la faculté de faire — Ivre.

6—Perroquet — Vallée très large — Boeuf sauvage.

7—... Johnson — Obstrua.

8—Cap. de Lybie — Adv. de lieu.

9—Brome — Formé par l'éducation — Voile triangulaire.

10—Plante potagère — Pl. de leu — Mélodrame.

11—Calme et sans inquiétude (fém.) — Tressai en natte.

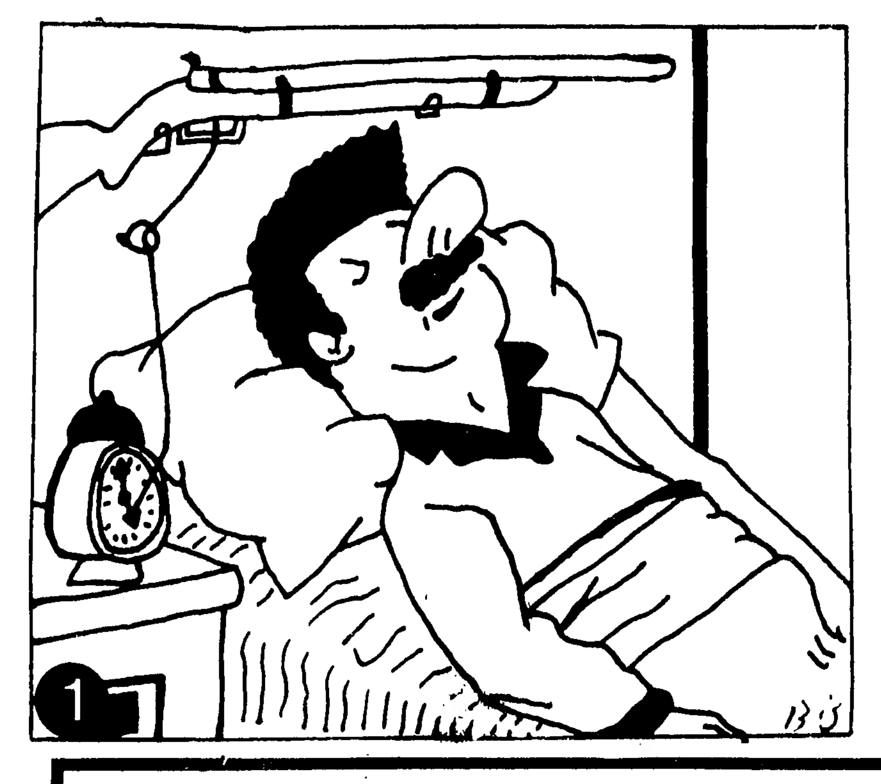
12—... Malraux — Epreuves.

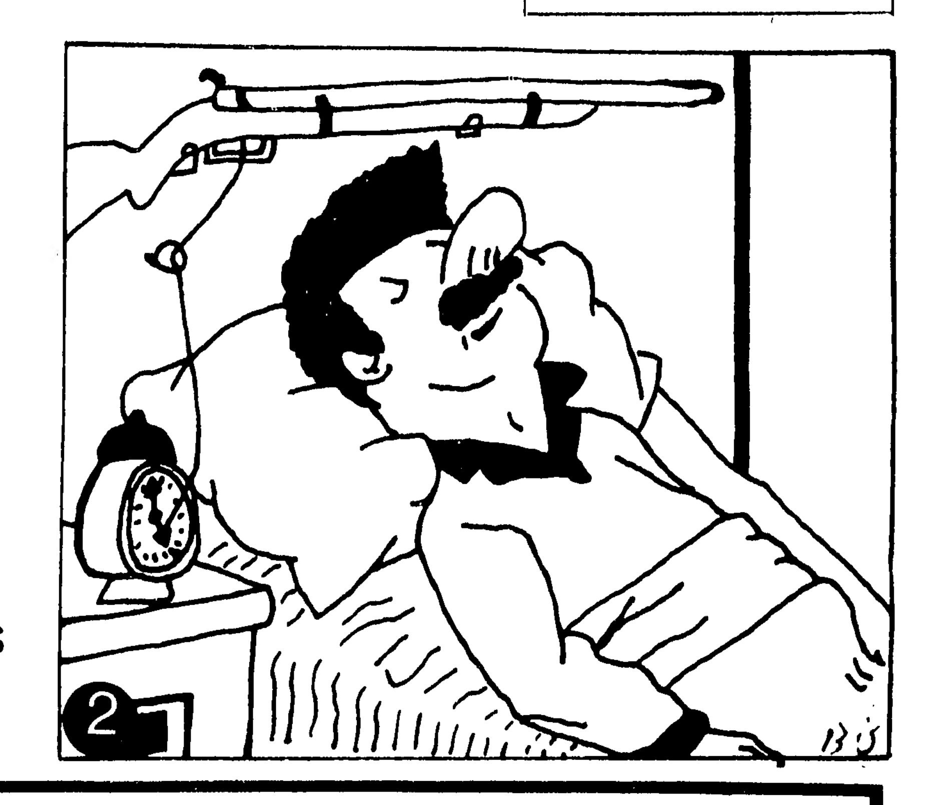
SOLUTIONS DE LA SEMAINE DERNIÈRE

HORIZONTALEMENT: 1. BASTILLE, HEP; 2. ENERVEES, AGA; 3. NIL, OPTE, NON; 4. EM, AIRS, LOIN; 5. TERTRE, MAINE; 6. ARE, SAC, ES; 7. VIVE, CIRES; 8. IRE, FROC, AGI; 9. CR, PAUL, AVES; 10. TIMIDE, EMANE; 11. OTAGE, AVERER; 12. RATES, CENDRE.

VERTICALEMENT: 1. BENET, VICTOR; 2. ANIME, IRRITA; 3. SEL, RAVE, MAT; 4. TR, ATRE, PIGE; 5. IVOIRE, FADES; 6. LEPRE, CRUE; 7. LETS, SIOL, AC; 8. ESE, MARC, EVE; 9. LACE, AMEN; 10. HANOI, SAVARD; 11. EGOINE, GENER; 12. PANNES, ISERE.

Jeu des 7 erreurs





Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

-XXI-

CHAPITRE III

La formation de la communauté

A la célébration annuelle de la St-Jean-Baptiste, qui eut lieu à Morinville le 24 juin 1898, il fut résolu qu'il était du devoir des Canadiens-français d'exiger la publication en français des ordonnances, et on exprima l'espoir qu'un Canadien-français soit élu pour représenter l'élément français, lors de l'élection territoriale suivante (30). Peu de temps après, c'est Frédéric Villeneuve, l'avocat-journaliste d'Edmonton, qui était présenté comme le candidat francophone qui allait s'opposer à Maloney lors des élections. Le programme électoral de Villeneuve consistait en une revendication des droits français et catholiques. Le seul désavantage qui jouait contre lui était le fait qu'il venait de l'extérieur de la circonscription alors que Maloney était un fermier résidant dans la région. Toutefois, durant la campagne il fit ressortir constamment que les intérêts d'Edmonton et ceux de St-Albert étaient identiques, et en fin de compte il remporta la victoire avec une majorité de 137 votes (31).

Pendant tout le temps que Villeneuve fut en fonction, les principales questions en litige furent, comme d'habitude, celle des écoles, et en plus le début d'une certaine agitation au sujet de l'autonomie provinciale. En 1901, on passa une nouvelle ordonnance concernant les écoles, selon laquelle ces dernières seraient sous le contrôle d'un Commissaire de l'Education qui serait assisté par un Conseil de l'Education composé de cinq personnes. Au moins deux de ces cinq membres devaient être Catholiques romains (32). De plus l'ordonnance stipulait (1) que l'anglais serait la langue d'usage dans toutes les écoles, mais que toute commission scolaire de district pourrait autoriser qu'on se serve du français au cours d'une année de l'école élémentaire; (2) que la commission scolaire de n'importe quel district, compte tenu des règlements du ministère, pourrait engager une ou plusieurs personnes compétentes pour enseigner toute autre langue que l'anglais à tous les élèves dans les écoles de ce district pourvu que les parents ou les tuteurs de ces enfants soient d'accord; (3) que la commission scolaire devrait avoir le pouvoir de recueillir l'argent nécessaire pour payer les salaires de ces professeurs, et que tous les autres coûts, frais et dépenses occasionnés par ces cours devraient être assumés par la commission scolaire qui devrait charger une taxe spéciale aux parents ou aux tuteurs des enfants qui bénéficieraient de tels cours (33).

Entre temps, en raison principalement de considérations financières, la question de l'autonomie provinciale devenait de plus en plus importante (34). A la session de 1900, Frederick Haultain avait présenté une proposition, qu'on avait approuvée à l'unanimité, à l'effet que des renseignements soient pris sur les conditions selon lesquelles les Territoires pourraient devenir provinces de la Confédération (35). La communauté francophone était en faveur de cette démarche pourvu qu'on tînt compte de chaque segment de la population: ce thème devait être son principal cheval de bataille tout au long de cette lutte pour l'autonomie provinciale (36). Villeneuve accorda un appui vigoureux au mouvement de l'autonomie, mais il vota contre la proposition de Haultain, en 1902, regrettant que le gouvernement fédéral ne se soit pas occupé de cette question, à ce moment-là. Ce vote négatif, cependant, signifiait tout simplement que Villeneuve s'identifiait à ceux qui favorisaient une combinaison de deux provinces (37).

Lors des élections du 21 mai 1902, Villeneuve fut remplacé par L.J.A. Lambert comme député de St-Albert. Lambert était né à Terrebonne le 31 novembre 1858 et s'était adonné à diverses professions au Québec avant de venir s'établir en Alberta avec sa famille au début de 1900. Après avoir travaillé pendant une courte période pour le compte de LaRue et Picard, il s'était établi sur une ferme près de St-Albert. Mais par la suite, lorsque son mandat fut expiré, il vint à Edmonton pour y ouvrir un florissant commerce: il s'agissait d'écuries de chevaux de louage qui avait nom "Les Ecuries Impériales" (38). A l'Assemblée législative, Lambert marcha dans les traces de Villeneuve, se montrant particulièrement intéressé à protéger la langue et les droits scolaires qui restaient aux francophones catholiques dans les projets de lois d'autonomie qu'on s'apprêtait à voter.

(30) L'OUEST CANADIEN, 30 juin 1898.
(31) IBID., 18 août 1898; EDMONTON BULLETIN, 10 nov. 1898.
(32) ORDINANCES OF THE N.W.T., 1901, c. 29, s.8.
(33) IBID., s. 136.
(34) LINGARD, pp. 10-17.
(35) JOURNALS OF THE N.W.T., 1900, pp. 70-72, cité dans Lingard, p. 27.
(36) L'OUEST CANADIEN, 25 août 1898.
(37) Lingard, p. 67.
(38) LE COURRIER DE L'OUEST, 31 août 1911.

Le Centre d'Expérience Pré-scolaire

Le Centre d'Expérience Préscolaire tiendra sa réunion annuelle mercredi le 16 avril prochain au Centre Saint-Joachim, 9906 - 110e rue.

RECEPTION: 7h.30 REUNION: 8h.15

Invitation à tous les parents et à tous les parents intéressés à l'éducation francophone préscolaire.

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport du président
- Rapport financier
- Elections
- Besoin de garderie pour l'été
- Besoin d'un programme "après l'école"
- Travaux de réaménagement

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par le service de la Sécurité familiale

VENDREDI, le 11 avril

M. Benoit AUBIN, Guy
Soeur Claire BARIL, a.s.v., Edmonton
Mlle Doreen BELANGER, McLennan
M. Robert BERUBE, Edmonton
M. Robert CYR, Edmonton
Mme Syvianne DION, Donnelly
Mme Madeleine DUROCHER, Lac La Biche
M. Emile D. LEFEBVRE, St-Paul

SAMEDI, le 12 avril

M. Fernand BILODEAU, Vimy
Laurent DUCHESNEAU, St-Paul
M. Jean-J. DURANT, Edmonton
M. Jules OUELLET, Tangent
M. Paul RINGUETTE, Vimy
M. Lionel VALIQUETTE, McLennan

DIMANCHE, le 13 avril

M. Armand BROCHU, Swan Hills
M. Normand CAMPBELL, Edmonton
M. l'abbé Claude CANTIN, Edmonton
Mme Thérèse DALLAIRE, La Corey
M. Marcel DEMERS, Edmonton
M. Edmond DESPINS, Falher
M. Raymond DESPINS, Falher
R.P. Ubald DUCHESNEAU, o.m.i., St-Albert
M. Herman E. LAFORCE, Bonnyville
M. Omer LANGLOIS, Tangente
M. Raymond P. LORD, Fort McMurray
M. Gérard MACKELL, Girouxville
M. George SENECAL, St-Paul

LUNDI, le 14 avril

M. François BRISSON, Rimouski, Québec
M. Roger CAUCHON, Peace River
M. Claude DELAGE, Guy

MARDI, le 15 avril

M. Roland JODOIN, Edmonton
Soeur Rita KEMP, f.j., Edmonton
M. Josephat LABRECQUE, Spirit River
Mme Alberta MAILHOT, Tangente
M. Roger Emile MALO, Lafond
M. Dewey PLAMONDON, Fort McMurray
Mme Stella TREMBLAY, Vancouver, C.B.

MERCREDI, le 16 avril

M. l'abbé Rolland BISSONETTE, Legal
M. Alcide A. JEAN, Kitimat, B.C.
Mme Marie-Héléna LAVOIE, St-Isidore
M. Armand THEROUX, Lafond
Soeur Laura VAUGEOIS, f.j., Lac La Biche

JEUDI, le 17 avril

Mme Denise BOULET, Donnelly
M. Donald J. CHOUINARD, Edmonton
Mme Antoinette DESHARNAIS, Guy
Mlle Lise GIRARD, Edmonton
Mme Ruth HURTUBISE, St-Paul
Mme Rollande LEFEBVRE, Edmonton